

Critique Communiste

revue mensuelle
de la

Ligue Communiste Révolutionnaire
(section française de la IV^e Internationale)

n^o 19

mai 83 / 12 fr.

Sommaire

Radiographie du plan d'austérité



**IMMIGRATION
ET ANTIRACISME**



Planification démocratique et propriété

**Retour sur un débat dans la C.F.T.C.
puis la C.F.D.T.**



La politique étrangère de Mitterrand

Dossier

Le fil conducteur...

NOUVEAU cacique du RPR et bras droit de Chirac, Alain Juppé publie dans *le Monde* daté du 30 avril une longue tribune intitulée : « *Merci à la gauche* ». On enrage à ce spectacle : grâce à la politique du PS et du PCF, il suffit à une droite sans talent et sans idées d'un peu de cynisme pour réussir à faire mouche !

Car, oui, il faut bien l'admettre, la droite a raison de remercier la gauche. Cette dernière, en effet, à force de faire la politique de la droite, prépare elle-même le retour des Chirac, Barre et Giscard au pouvoir. Le texte du dirigeant socialiste Poperen, dont la presse a donné un large écho, a le mérite de le reconnaître : « *Notre soutien populaire, écrit-il, s'affaiblit, le deuxième tour de mars 1983 nous a donné un sursis, et, depuis lors, la situation s'est encore détériorée. Ce sursis sera vite épuisé et, au-delà, la chute risquerait d'être irrémédiable.* »

On ne saurait mieux dire ! L'échec est bien au bout du chemin sur lequel le gouvernement s'obstine à avancer. Tandis que la bourgeoisie mobilise les diverses catégories sociales qui sont susceptibles d'appuyer son offensive contre la classe ouvrière, les directions du PS et du PCF, à travers leur action gouvernementale, n'ont de cesse de démobiliser les travailleurs, de se couper des diverses couches sociales qui ont tout à gagner à un vrai changement et peuvent être des alliés de la classe ouvrière dans ce combat. Si ce combat est mené !

Que rien ne vienne renverser le cours actuel et la conclusion sera non seulement un échec électoral de la gauche mais une défaite de la classe ouvrière. En témoignent d'un côté les mobilisations patronales derrière le SNPMI, la volonté des gros propriétaires de la FNSEA d'entraîner la petite paysannerie dans des actions violentes contre le régime, la campagne d'un Le Pen contre les travailleurs immigrés, les troubles suscités par les groupes fascistes à l'occasion des manifestations étudiantes... Et de l'autre, la démoralisation et le découragement qui frappent des travailleurs déçus dans leur espoir de voir mis un terme au chômage et modifiées les conditions de vie et de travail, l'affaiblissement et le discrédit d'organisations syndicales complices de cette politique...

Poperen le dit : « *Le fil conducteur, aujourd'hui comme hier, c'est l'affrontement de classes.* » Le rappel d'une telle évidence suffit à provoquer un scandale ! Il est vrai que la règle d'or du PS, définie au dernier congrès « unanime » de Valence, mais surtout héritage d'une longue tradition de collaboration de classes, reste celle du « compromis ». Et Poperen, lui aussi, malgré certains accents guerriers de son texte, ne déroge pas à cette règle. La lutte des classes n'est évoquée que pour aider au durcissement du ton, non pas pour proposer de rompre avec cette collaboration de classes devenue une deuxième nature. Dans l'esprit de Poperen, il s'agit de redéfinir les « *règles du jeu* », c'est-à-dire, au mieux, de renégocier les termes du compromis.

Demander que l'Etat obtienne des « *contreparties* » sous forme d'investissements et d'emplois, de la part du patronat et en échange des aides imparties, proposer un « *grand marchandage global* » du genre des « accords Matignon » de 1936 sur les salaires, c'est peut-être comprendre que le prix électoral à payer pour la politique en cours est dangereusement lourd. Ce n'est pas préconiser

une politique alternative, se situant sur le seul terrain qui compte, celui de la lutte des classes.

Le compromis recherché par le PS et le PCF les conduit nécessairement à la capitulation. L'alternative, celle qui peut assurer le succès, supposerait de s'appuyer résolument sur la force sociale et la mobilisation des travailleurs pour rompre avec toute forme d'austérité et satisfaire les revendications ouvrières. Il est illusoire et mystificateur de prétendre à une voie moyenne, faite d'accommodements et de marchandages.

Dire cela, ce n'est pas se cantonner dans l'imprécation, exiger « tout, tout de suite », ou en appeler à l'embrassement général. C'est affirmer que, face aux intérêts du patronat et aux projets revanchards de la droite, il n'y a pas d'autre choix que d'assumer le risque d'une rupture avec l'ordre social existant pour parvenir à réaliser les objectifs fixés.

Ces objectifs sont connus, ils sont clairs. Ce sont ceux dont se revendiquaient officiellement le PS et le PCF. Ceux au nom desquels ils ont rassemblé une majorité électorale absolue en mai et juin 1981 : le refus de faire payer la crise du capitalisme aux travailleurs, le refus du chômage, de la baisse du pouvoir d'achat, de la récession économique, de la remise en cause des acquis...

En d'autres termes, une politique exactement opposée à celle que mène aujourd'hui le gouvernement en appliquant le plan d'austérité mitonné par Delors. Une politique dont l'objectif central devrait être d'en finir avec le chômage et l'austérité par la création d'emplois à grande échelle, la diminution massive du temps du travail, l'augmentation du pouvoir d'achat des travailleurs, la défense et l'extension des acquis ouvriers, la réorganisation de l'économie en fonction des besoins du plus grand nombre.

Evoquer la crise, les contraintes du marché mondial, pour ajourner et éluder de telles priorités, c'est avaliser les arguments de la bourgeoisie pour laquelle il n'y a rien de possible, hormis cette moderne fatalité qui a nom récession économique et régression sociale.

La politique suivie par la majorité PS-PC et le gouvernement montre avec cruauté leur peu d'attachement aux objectifs proclamés naguère. Elle révèle le rôle réel de ces partis : gérer, au nom de la classe ouvrière et finalement contre elle, les intérêts du capital. Les fausses alarmes de Marchais contre un risque de dérapage social-démocrate de l'action gouvernementale relèvent du tour de passe-passe verbal : le gouvernement auquel participe le PCF est bel et bien engagé dans une politique qui ne se distingue plus en rien de celles menées par les gouvernements des autres pays impérialistes, touchés eux aussi par la crise.

Si, comme le dit Poperen, « *le fil conducteur, aujourd'hui comme hier, c'est l'affrontement de classes* », il faut en tirer les conséquences que l'actuel numéro deux du PS s'empresse d'esquiver : la politique du PS et du PC peut paralyser et désorienter les travailleurs, elle ne les empêchera pas de se dresser, d'une manière ou d'une autre, contre les exigences patronales et contre ceux qui s'en font les agents et les serviteurs. La politique de collaboration de classes des directions réformistes se heurtera inévitablement à l'opposition active de la classe ouvrière, et c'est pourquoi les directions du PS et du PC, les directions des confédérations syndicales, ont pour souci majeur de combattre et de museler une telle opposition. Même les paroles de Poperen sur la lutte des classes (de simples paroles !) sont jugées inopportunes, contradictoires avec les appels de Mitterrand à l'harmonie sociale et à l'union de toutes les classes dans un même effort de « redressement national ».

Nul ne peut dire quand et comment la classe ouvrière, ou une partie significative d'entre elle, entrera en lutte. Mais cela se produira inévitablement, car si les réformistes ont le pouvoir d'utiliser leur audience et leurs capacités d'organisation à désorienter et désorganiser la classe ouvrière, ils n'ont jamais eu, et n'auront jamais, celui de faire disparaître magiquement la lutte des classes.

□

Radiographie du plan d'austérité

MICHEL DUPOND

MOINS d'un mois après avoir déclaré, dans le feu de la campagne électorale des municipales, que « le gros des problèmes économiques est derrière nous », et qu'il « ne serait pas le Premier ministre d'une troisième dévaluation », Pierre Mauroy a successivement accepté de diriger pour la troisième fois le gouvernement, dévalué le Franc de 8,5 % par rapport au Dollar et adopté une série de mesures économiques composant un plan d'austérité d'une brutalité sans précédent depuis deux décennies. L'exemple du cynisme venait de plus haut, puisque Mitterrand lui-même, à la télévision, deux jours avant l'annonce de ce plan, repoussait comme absurde l'idée de « je ne sais qu'elle austérité »... Ainsi s'est ouverte une nouvelle étape dans la politique économique du gouvernement : après la « première phase » où certaines promesses électorales ont été tenues ; après la « rigueur » du blocage des salaires en juin 1982, qui avait stoppé la progression de la consommation, voici le temps de l'austérité : objectif immédiat, une baisse de la consommation des ménages et donc des importations, afin de limiter le déficit du commerce extérieur.

Le doigt dans l'engrenage de la récession

Les causes qui ont entraîné la dévaluation de mars 1983 et l'adoption d'un plan d'austérité sont exactement les mêmes que celles qui avaient provoqué la dévaluation de juin 1982 et le blocage des salaires : le **déficit du commerce extérieur**, lié à la fois au niveau relativement élevé de la consommation en France et à la faiblesse

structurelle de l'industrie française (cf. *Critique communiste* n° 19), et l'**inflation** encore beaucoup plus forte en France qu'en RFA ou en Grande-Bretagne. Les prix ont augmenté de 0,2 % en RFA pour les mois de novembre, décembre, janvier et février, et même baissé de 0,1 % en mars. En même temps, après quatre mois de « blocage », les prix français grimpaient pratiquement de 1 % par mois. La dévaluation enregistre cette différence et la traduit sur la valeur du Franc relativement au Mark. Le plan d'austérité, lui, prélèvera l'équivalent de 2 % du produit intérieur brut (2 % de la richesse créée chaque année en France), et les transférera des ménages vers les caisses de l'Etat pour combler les déficits : celui du commerce extérieur, mais aussi ceux de la Sécurité sociale et de l'Etat lui-même.

Rappelons brièvement les principales mesures : vingt milliards d'économies budgétaires, onze milliards perçus grâce à des hausses des principaux tarifs publics (électricité, gaz, transports), treize milliards sous la forme d'un impôt de 1 % sur les revenus des ménages, et quatorze milliards d'« emprunt forcé » par une majoration de 10 % de l'impôt sur le revenu. Avec les dix milliards que doivent rapporter les taxes sur le tabac et l'alcool et le forfait hospitalier, c'est en tout 44 milliards qui sont soutirés directement de la poche des ménages, et vingt milliards que l'Etat ne dépensera pas et qui ne seront donc pas injectés dans le circuit économique.

Après avoir mis le petit doigt dans l'engrenage de la récession en brisant la progression du pouvoir d'achat en juin 1982, le gouvernement engage maintenant toute la main dans le mécanisme : **la production industrielle va chuter**, les experts gouvernementaux prévoient une récession de 1 ou 2 %

en 1983 et un bond en avant du chômage. Delors lui-même a admis que l'effet mécanique des mesures prises serait 100 000 chômeurs supplémentaires par rapport au nombre prévu à la fin de l'année. L'OCDE, avant l'annonce du plan, prévoyait déjà 150 000 à 200 000 chômeurs de plus fin 1983. C'est dire qu'au total la **progression du chômage sera spectaculaire**. D'autant que les patrons semblent avoir parfaitement reçu le message : ils ont interprété le changement de ton du gouvernement comme un feu vert aux licenciements. Quelques jours après l'annonce de l'austérité, les P-DG de la sidérurgie nationalisée sont allés expliquer à Fabius que les licenciements prévus ne suffiraient pas à « assainir » la situation et qu'il fallait au moins doubler la dose. Gattaz, lui, est allé demander à Mitterrand, outre l'allègement des charges patronales, un « assouplissement » des règles de licenciement (afin, bien évidemment, de favoriser l'embauche !).

Il s'agit, cette fois explicitement, d'un nouveau pas vers l'**alignement total sur les politiques économiques libérales ou monétaristes** américaine, anglaise et allemande. « *Nous avons essayé d'amorcer une croissance limitée à l'intérieur des frontières nationales, et cela a échoué* », avouait, tout penaud, Cheysson, le ministre des Relations extérieures, aux Américains. Nous ne pouvons plus mener une politique de gauche alors que tous nos partenaires mènent des politiques de droite, a confessé en substance Pierre Mauroy. La bourgeoisie ne s'y trompe pas : « *Quelle austérité supplémentaire peut-on exiger, si l'on est réaliste, du gouvernement Mitterrand ?* », demande le *Financial Times* de Londres, un des journaux les plus représentatifs de l'opinion des « milieux financiers internationaux ». Et ce journal appelle ses lecteurs, banquiers et spéculateurs, à appuyer ces mesures qui « *méritent le soutien des voisins de la France et des marchés financiers* ».

Un changement du discours

Cette systématisation de la logique adoptée en juin 1982 s'accompagne d'un véritable changement dans le discours. Plus question d'objectifs transformateurs, de conquêtes sociales : les réformes sont considérées comme acquises (nationalisations et nouveaux droits des travailleurs).

Il s'agit maintenant de gérer au

jour le jour en attendant la fin de la crise et la reprise économique mondiale. Le départ de Jean-Pierre Chevènement illustre ce fait : alors que le dirigeant du CERES avait tenté de mener une politique industrielle dirigiste, soumettant l'ensemble du secteur public à un contrôle étroit et définissant des « plans sectoriels » par lesquels l'Etat distribuait des crédits à des firmes nationalisées en leur assignant des objectifs précis, le gouvernement n'a pas l'intention d'entraver les efforts des industriels. Le nouveau ministre de l'Industrie et de la Recherche, Laurent Fabius, a prononcé un éloge fort remarqué de la libre entreprise. Les dirigeants des entreprises nationalisées ont acquis la garantie d'une totale liberté de manœuvre indépendamment de toute planification. Le ministère du Plan a purement et simplement disparu, et se trouve remplacé par un secrétariat d'Etat aux attributions encore plus réduites.

La lutte contre le chômage cesse complètement d'occuper une place prioritaire, l'objectif des 35 heures en 1985 est officiellement abandonné. Le gouvernement n'a même pas fait l'aumône aux directions syndicales de quelques contreparties « sociales », même purement formelles, pour leur permettre de rendre crédible auprès de leurs militants une acceptation conditionnelle du plan d'austérité : CGT et CFDT, qui auraient préféré pouvoir dire un « oui, mais », à peu près convaincant doivent aujourd'hui, pour maintenir leur soutien au gouvernement, utiliser la rhétorique embarrassée du « non, mais... »

Le plan Delors peut-il réussir ?

Seule différence avancée par Delors entre « austérité de droite » et « rigueur de gauche » : les sacrifices seraient plus également répartis. Ainsi, au lieu d'augmenter les cotisations sociales (qui sont dégressives en fonction du revenu), on augmente les impôts : voilà pour la justice sociale. Malheureusement le gouvernement a oublié en route la fameuse réforme fiscale, qui aurait permis que les non-salariés et les chefs d'entreprise soient autant taxés que les salariés.

Les objectifs de Delors sont clairs : diminuer la consommation des ménages de 2 % pour réduire le déficit commercial de moitié en 1983 ; financer les déficits sans em-

1. Tribune libre au « Quotidien de Paris », 6/04/1983.

2. Nommé « excédent brut d'exploitation » dans les statistiques officielles.

3. Nommées « valeur ajoutée ».

prunter à l'étranger et éviter ainsi la spirale cumulative de l'endettement et du déficit qui amène généralement un pays aux pieds du FMI.

Les moyens utilisés paraissent proportionnés à cette ambition, et il est probable que le déficit de la France diminuera sensiblement cette année. Il est cependant exclu que Delors réussisse à ramener le déficit commercial très en dessous de 50 milliards de francs, (contre 104 milliards en 1982). A cela existent plusieurs raisons :

— La dévaluation du Franc, et la hausse du Dollar qui se poursuit, annulent presque complètement les effets bénéfiques espérés de la baisse du pétrole : la « facture énergétique » de la France ne devrait pas diminuer beaucoup en 1983, sauf effondrement (improbable) des prix de pétrole.

— Les hausses des tarifs publics et des taxes vont relancer l'inflation, qui dépassera certainement l'objectif de 8 %. D'où un nouvel affaiblissement du Franc.

— Les ménages peuvent choisir, dans une certaine mesure, de maintenir leur consommation en diminuant leur épargne : l'emprunt forcé se ferait alors au détriment des livrets de Caisse d'épargne ou des obligations, mais pas de la consommation.

En outre, même si la **balance commerciale** s'améliore quelque peu, rien ne dit que la **balance des capitaux** ne s'aggraverait pas d'un montant équivalent : la **balance des paiements**, qui est la somme des deux, resterait alors autant déficitaire en 1983 qu'en 1982. Il est même certain que la balance des capitaux va se détériorer : la France n'attire plus guère d'investisseurs étrangers, les capitalistes cherchent au contraire à dégager leurs capitaux vers des pays plus alléchants (en particulier les USA, ce qui explique le maintien d'un Dollar aussi élevé). En plus, l'endettement dû aux précédents déficits extérieurs oblige l'Etat français à verser des intérêts aux banques prêteuses : plus le déficit commercial augmente, plus la charge de la dette est lourde, et plus la balance des paiements se déséquilibre, rendant obligatoire la recherche de nouveaux emprunts et l'augmentation de la dette. Il n'est pas impossible que ce cercle vicieux s'enclenche, ce qui amènerait la France au bord de la banqueroute.

Ainsi, de sérieuses incertitudes économiques existent, sans parler de l'incertitude sociale : jusqu'à quand les travailleurs se résigneront-ils à subir l'austérité sans réaction massive et vigoureuse ? Le gouvernement espère

qu'une reprise des économies allemande et américaine permettra aux patrons français d'augmenter leurs exportations et favorisera une certaine baisse du Dollar grâce à une détente sur les taux d'intérêt américains. Les commentateurs bourgeois ont beau jeu de tourner en dérision les « cigales » socialistes qui, après avoir prétendu relancer l'économie française à contre-courant en maintenant les frontières grandes ouvertes, guettent aujourd'hui avec anxiété les moindres signes de redémarrage des principaux pays impérialistes pour pouvoir reprendre espoir. Tant il est vrai que, si l'on accepte les règles du jeu du marché mondial, il est parfaitement vain de vouloir jouer seul contre tous.

Un plan qui en appelle d'autres

Serge Christophe Kolm caractérise ainsi la logique d'austérité : « *Observant que les Français, lorsqu'ils dépensent cinq francs, en consacrent un à des importations, cette solution de « rigueur » consiste à, pour supprimer ce un, jeter tous les cinq, y compris les quatre dépensés en France qui donnent emploi et revenus à des Français. Actuellement, redresser l'équilibre extérieur par la seule « rigueur » exigerait d'abaisser la consommation des Français de 10 % et de doubler le chômage (...)(1)* ». L'option de Delors est parfaitement décrite. Mais Kolm se trompe lorsqu'il attribue ces décisions à l'ignorance et à l'incompétence des gouvernants. Il s'agit bel et bien d'une stratégie cohérente de réduction de la consommation et de restauration du taux des profits, via l'étranglement de l'inflation et l'envolée du chômage.

Cependant cette stratégie de Delors n'apparaît que **partiellement** dans le plan d'austérité : certes, on réduit la consommation ; mais les sommes prélevées n'iront pas directement renflouer les caisses des entreprises, puisqu'elles serviront essentiellement à payer les créanciers étrangers et nationaux. Ceci explique en partie l'accueil enthousiaste des banquiers internationaux, qui contraste avec les réactions très froides du CNPF. Pour les patrons français, ce plan ne coûtera certes pas un centime, et le gouvernement s'est solennellement engagé à ne plus accroître les « charges » des entreprises. Mais il n'aura aucun

effet positif sur les profits : au contraire, en réduisant l'activité, il diminuera les débouchés et multipliera les faillites.

Or, les profits des entreprises françaises se trouvent aujourd'hui à un niveau historique fort bas. Le profit brut (2) représentait en 1973 près de 30 % des richesses (3) créées au sein des sociétés ; il a chuté à 25 % en 1975 jusqu'en 1979, et à moins de 23 % aujourd'hui.

C'est dire que le niveau extrêmement bas des investissements du secteur privé ne s'explique pas seulement pas une « grève de l'investissement » et un sabotage politique des patrons, mais aussi par le fait que le profit net, une fois déduites les charges financières et l'amortissement des machines, n'est plus considéré comme satisfaisant par les capitalistes.

La stratégie d'austérité fait le pari que les sommes prélevées sur la consommation serviront à financer les investissements indispensables pour rester dans la course à la compétitivité internationale. Or, les mécanismes de ce transfert, nécessaire pour relancer l'accumulation du capital, sont totalement absents de la panoplie des mesures du plan Delors. Paradoxalement (mais est-ce un paradoxe ?) c'est la CFDT qui a le plus insisté pour que les milliards prélevés n'aillent pas intégralement dans les caisses de l'Etat, mais qu'une partie soit conservée par les « entreprises » (en fait les patrons) pour permettre l'investissement. La CFDT ajoute — pure clause de style — « sous contrôle syndical », sans préciser par quel miracle le patronat abandonnerait subitement son droit régalien de décider souverainement du montant et de la localisation de l'investissement.

Voilà pourquoi ce premier plan d'austérité massive en appelle d'autres : non seulement parce qu'il n'atteindra que partiellement son objectif sur le commerce extérieur, mais surtout parce qu'il ne répond pas entièrement à l'exigence du patronat : comme l'écrit *l'Expansion*, « *les chefs d'entreprise ne nient pas la nécessité d'une cure d'assainissement, mais tous font la même constatation : nos coûts resteront ce qu'ils sont, et nos débouchés vont encore se réduire* ». Les « coûts » c'est, bien entendu, les salaires et cotisations sociales (les dividendes ou les intérêts bancaires sont rarement perçus comme des « coûts » par un patron).

Il est impossible de prévoir aujourd'hui quelle forme prendra cette attaque contre les « coûts », ni à quelle date elle se produira. La « fiscalisa-

tion » des cotisations sociales pourrait en être le prétexte : sous couvert de justice sociale et d'efficacité économique, le gouvernement compte transformer les cotisations en prélèvement sur tous les revenus (y compris ceux du capital). But de l'opération : diminuer les charges sociales des entreprises et faire supporter uniquement par les travailleurs les augmentations futures de cotisations. Le gouvernement peut aussi rendre obligatoires les « fonds salariaux » prévus à titre facultatif dans le plan du 27 mars : toutes les revalorisations salariales seraient annulées et transformées en « comptes d'épargne forcée » à la disposition des patrons. Quelle que soit sa forme, l'objectif de la prochaine attaque sera de restaurer un niveau acceptable des profits pour les patrons.

Les divergences au sein du PS

Le débat public qui traverse aujourd'hui le PS, entre les tenants du libéralisme (Delors, Rocard) et les partisans du protectionnisme (Goux, Joxe, le CERES) ne porte pas sur la nécessité de l'austérité et de la baisse du pouvoir d'achat. Même protégés de la concurrence extérieure, les patrons n'investiront jamais pour le plaisir de réduire la dépendance de la France vis-à-vis du marché mondial, mais uniquement dans la perspective de profits immédiats. Ces profits supplémentaires peuvent provenir d'une baisse des coûts ou d'une hausse des prix des secteurs protégés, mais dans tous les cas les travailleurs paieront la note. **Le protectionnisme**, dans la mesure où il respecte la logique du profit et de l'initiative privée, **se traduit par une baisse de pouvoir d'achat égale ou supérieure à celle qu'implique le libéralisme.**

Cependant, s'il ne porte évidemment pas sur la question de la rupture avec le capitalisme, le débat au sein du PS reflète véritablement l'alternative devant laquelle s'est trouvé Mitterrand au lendemain des municipales et qui se posera à lui demain encore. Pour tenter de relancer l'accumulation capitaliste en France (car c'est là la perspective que se tracent tous les dirigeants du PS dans ce débat), l'option libérale à la Barre ou à la Delors n'est pas la seule envisageable à court terme : les sociaux-démocrates pourraient chercher à se dégager quelque peu de l'étau dans lequel la crise mondiale et la hausse du Dollar les

serrent, en fermant les frontières à certains produits allemands ou japonais et en relâchant les liens qui unissent le Franc et le Mark par une sortie du système monétaire européen. Cette option vise notamment à faire accepter de nouveaux sacrifices aux travailleurs au nom d'un effort patriotique pour sauver l'économie nationale.

Delors a convaincu Mitterrand que cette politique serait aventuriste. Mais si un échec de l'actuel plan d'austérité s'avérait par trop catastrophique, le qualificatif d'aventuriste pourrait être retourné à son expéditeur par Joxe et le CERES. Dès aujourd'hui, il faut affirmer clairement que l'issue n'est ni dans l'austérité libérale ni dans l'austérité protectionniste.

Seule une politique de rupture avec la bourgeoisie tant au niveau national qu'international rendrait possible une réorientation de l'économie et une croissance axée sur la satisfaction des besoins (cf. le dossier du numéro précédent de *Critique communiste*). La France dispose de marges de manœuvres importantes, de par son poids économique et financier, pour s'opposer aux mesures de rétorsion que seraient tentés de prendre les principaux pays impérialistes et pour négocier directement avec les autres pays des contrats de commerce ou de troc mutuellement avantageux. Des possibilités objectives existent de réduire considérablement la dépendance extérieure, et d'affaiblir par là même le poids des pressions de la bourgeoisie internationale.

Prenons un exemple : des experts ont élaboré un « plan coordonné de reconversion énergétique pour la France » qui prévoit entre autre d'utiliser l'eau de refroidissement des centrales électriques, actuellement rejetée en pure perte dans les fleuves, pour chauffer les villes : « *Près de 80 % des chauffages urbains pourraient être reconvertis. En consacrant 10 % du potentiel des entreprises du bâtiment à cette reconversion, un programme de l'échelle de 30 milliards de francs par an pourrait être lancé. Il permettrait d'obtenir une réduction de nos importations de pétrole de près de 40 % en quatre ou cinq ans (4).* »

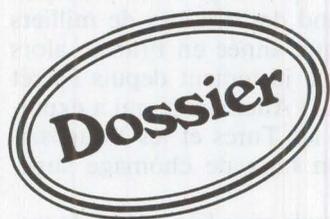
Ces chiffres peuvent sembler optimistes mais l'effet positif d'un tel programme serait certainement important. De tels projets ne connaissent pas le moindre début de mise en œuvre car leur réalisation supposerait la création d'une entreprise publique centralisant les commandes et le suivi des travaux, mobilisant des centaines de petites entreprises et des fonds pu-

blics considérables, sans profit privé pour personne à la clé. Bref, un défi à la logique de la rentabilité capitaliste et de l'initiative privée, qui permettrait en outre de remettre au travail un secteur particulièrement en crise, celui du bâtiment et des travaux publics. Est-ce là un choix moins « réaliste » que celui de la spirale de l'austérité et du chômage ?

Car nous l'avons montré précédemment : le succès du plan Delors repose sur un double pari hautement risqué. Pari économique tout d'abord : le nombre de variables décisives qui échappent complètement au contrôle d'un gouvernement français est impressionnant. La hausse du Dollar s'est amplifiée depuis mars, et Delors a aussitôt annoncé un nouveau tour de vis pour les mois qui viennent. Si, en outre, la reprise économique reste faible aux Etats-Unis et en RFA, la situation au début 1984 pourrait fort bien faire ressembler Delors à un des ces « économistes de bazar » irresponsables qu'il dénonçait en avril devant le Sénat.

Une autre inconnue majeure demeure : la capacité du gouvernement et des appareils politiques et syndicaux qui le soutiennent à contenir la colère et l'écœurement qui saisissent des millions de travailleurs aujourd'hui. Pour que ces légitimes réactions ne se transforment pas en découragement et en dégoût pour la politique, terrain propice au retour en force de la droite, il faut agir pour renforcer les capacités de résistance et de lutte de la classe ouvrière. Démontrer qu'une autre politique est possible et nécessaire doit y contribuer.

4. Tovy Grjébine, « Plan coordonné... », intergroupe « énergie », Assemblée nationale.



Immigration et antiracisme

HELENE VIKEN

UN des sujets les plus abordés, lors de la campagne municipale de mars 1983, fut celui de l'immigration. Cette campagne fut l'occasion d'un véritable déferlement de thèmes racistes et xénophobes venant de la droite et de l'extrême droite. Les quatre millions d'immigrés vivant sur notre sol devenaient le centre des préoccupations de tous les candidats. Le chômage, l'insécurité, produits directs de la situation de crise économique que nous connaissons depuis plusieurs années, étaient systématiquement accolés au mot « immigration ». Le Front national de Jean-Marie Le Pen couvrait les murs d'affiches explicitement et ouvertement racistes : « la lutte contre l'insécurité, le chômage et l'immigration, c'est moi » ou « 2 millions de chômeurs = 2 millions d'immigrés de trop ». Quant au gouvernement de gauche, après avoir très rapidement renoncé à accorder le droit de vote aux immigrés, il reprenait à son compte certaines déclarations à caractère raciste, telles que celle de Mauroy accusant les OS en grève de Citroën et Flins d'être « manipulés par les intégristes religieux », ou celles de Defferre se vantant d'avoir procédé à un nombre record de refoulements aux frontières depuis son arrivée au pouvoir.

Cette lamentable campagne électorale accompagnait malheureusement un véritable problème : la montée du racisme et du rejet de « l'étranger » dans la population française, souvent la plus pauvre et la plus exploitée. Ainsi en est-il dans le 20^e arrondissement de Paris, où Le Pen a fait 12 % des voix et ses meilleurs scores dans les cités ouvrières ; ainsi en est-il à Marseille où la liste « Marseille-Sécurité » a également recueilli les voix d'un électoral populaire profondément touché par la crise économique.

Cette brusque flambée de racisme n'apparaît donc pas comme un accident, mais bien comme la révélation d'un état latent que la crise économique, d'une part, l'attitude de la droite et de la gauche à ce sujet, d'autre part, ont fait exploser au grand jour, avec les conséquences dramatiques et meurtrières qu'on a déjà vu à Marseille. Combattre le racisme est une nécessité urgente. Ce poison violent pour la classe ouvrière commence déjà à faire des ravages importants. Pour cela, la LCR a engagé une campagne centrale pour la constitution d'un front antiraciste et pour la défense des travailleurs immigrés. Ce dossier de *Critique communiste* est consacré à la question de l'immigration. Mieux comprendre quels sont les mécanismes de l'immigration, savoir combattre tous les arguments men-

songers si souvent repris par ignorance de la réalité, comprendre aussi où sont les enjeux pour le combat de l'ensemble de la classe ouvrière, tels sont les thèmes traités dans les articles qui suivent.

Le renvoi des immigrés n'est pas un remède au chômage

L'immigration devient toujours un sujet brûlant en période de crise économique aiguë. A ce moment-là, on semble brusquement s'apercevoir que quatre millions d'étrangers vivent et travaillent sur notre sol. On parle de « seuil de tolérance » dépassé, on accuse les immigrés des pires maux de la société, du chômage et de l'insécurité en particulier, on voit le racisme et la xénophobie se développer de manière inquiétante avec leurs cortèges d'attentats et d'agressions.

Pourtant, ces brusques fièvres racistes ne reposent sur aucune évolution significative du nombre d'immigrés ou de la proportion entre Français et immigrés. Bien au contraire, les chiffres démontrent sans appel que l'immigration est un phénomène permanent de nos sociétés développées. En France, par exemple, la population étrangère représente entre 4 et 6 % de l'ensemble de la population, en permanence depuis 1921 (voir tableau n° 1).

Il n'y a donc aucun critère objectif ou scientifique à ces fameux « seuils de tolérance » et le débat n'est pas de savoir qui du patronat ou des travailleurs immigrés eux-mêmes est responsable de ce surnombre. La question est de savoir quels sont les mécanismes de l'immigration dans notre système économique et pourquoi l'entrée en crise de ce système favorise le rejet massif des immigrés. Seule une compréhension en profondeur de toutes les raisons de l'utilisation de l'immigration par les bourgeoisies des pays développés permet de comprendre ces phénomènes qui, hélas, prennent une proportion inquiétante dans notre pays depuis quelques mois.

Comme dans toute crise économique, et c'était déjà le cas de celle de 1929-31, il faut un bouc-émissaire à désigner à la vindicte populaire. Quand ce bouc-émissaire réunit le double avantage d'avoir peu de

Dossier

moyens pour se défendre et d'avoir toujours été considéré comme l'étranger « toléré » en qualité d'inférieur, et presque par « générosité » ou égard envers la pauvreté de son pays d'origine, le rejet marche d'autant plus facilement. Ce développement du racisme s'accompagne inévitablement d'un renforcement du chauvinisme et de la xénophobie, d'une sensibilité particulière pour « l'intérêt national », d'un sentiment de rapprochement interclassiste contre « l'étranger ».

De surcroît, même pour tous ceux qui sont conscients des dangers du racisme, le raisonnement suivant est si séduisant : il y a deux millions de chômeurs et deux millions de travailleurs immigrés, c'est mathématique : si on les renvoyait, même avec tous les égards possibles, en remerciement des immenses services rendus, il y aurait indéniablement une détente sur le marché du travail. On ajoute même dans ces cas-là que, certes, les « immigrés ne sont pas responsables du chômage » ; ce sont les patrons qui ont eu recours à une immigration sauvage, désordonnée, non contrôlée, pour leurs profits et sans tenir compte des besoins réels de l'économie, qui sont responsables de cette situation dramatique.

Enfin, parmi ceux qui pensent qu'il est impossible de renvoyer les immigrés pour des raisons « humaines » ou politiques, nombreux sont ceux qui assimilent quand même nombre d'emplois et nombre d'immigrés, puisque pour la plupart, ils défendent l'arrêt de l'immigration, le maintien de la fermeture des frontières et donc une réglementation permettant d'assurer le respect de cette loi.

C'est en gros dans ce cadre que se situe le raisonnement de la plupart des organisations du mouvement ouvrier, y compris celles qui sont au gouvernement ou soutiennent sa politique.

Et pourtant, toute analyse sérieuse aboutit à la conclusion suivante : le renvoi des immigrés ne saurait être un remède au chômage.

En effet, le chômage n'est pas dû à un surpeuplement, un excès de population. C'est le même raisonnement qui conduit à inciter les femmes au retour au foyer, par exemple. S'il y avait moins de travailleurs, il y aurait moins de chômeurs. Mais il y aurait aussi moins de consommateurs : qui achèterait les produits que consommaient les immigrés ? Qui éviterait des centaines de faillites supplémentaires d'entreprises, privées de débouchés ? Comment empêcher la désorganisation et l'effondrement des secteurs où la majorité des travailleurs sont immigrés, comme le bâtiment

ou la construction automobile ?

Et comment expliquer qu'il n'y avait pratiquement pas de chômage quand des dizaines de milliers d'immigrés arrivaient chaque année en France, alors que le chômage a quintuplé justement depuis l'arrêt de l'immigration ? Pourquoi l'Allemagne, qui a expulsé par dizaines de milliers les Turcs et les Yougoslaves, a-t-elle aujourd'hui un taux de chômage supérieur à la France ?

Le chômage n'a rien à voir avec le nombre de travailleurs présents dans un pays. Il traduit fondamentalement le fait que les capitalistes ne trouvent plus leur compte à exploiter les travailleurs dans leur totalité ; pour rétablir le taux de profit, il faut créer un chômage massif afin de pouvoir baisser les salaires. Peu importe que les travailleurs soient 20 ou 25 millions ; ce qui compte pour la bourgeoisie c'est que 10 ou 15 % d'entre eux soient au chômage pour convaincre les 90 ou 85 % restant qu'ils doivent accepter la baisse de leur niveau de vie.

Enfin, le licenciement des immigrés dans une industrie n'est que la prémisse du licenciement futur des travailleurs français : la sidérurgie illustre à cet égard le mécanisme employé pour retarder l'affrontement social. Dans le cadre de « l'aide au retour » (1), les immigrés ont été les premiers licenciés. Repartis chez eux, ils n'ont pas été « comptabilisés » dans les statistiques du chômage. A l'époque personne n'a rien trouvé à y redire. Deux ans plus tard, comme on le sait, le patronat de la sidérurgie a procédé aux licenciements massifs des travailleurs français pour assurer la restructuration de l'appareil industriel et recomposer ses profits menacés. Le départ des immigrés n'avait fait que retarder une échéance inévitable, car inscrite dans la crise du système.

Il y a bien d'autres raisons à l'inadéquation totale de ce raisonnement « mathématique » : d'une part, parmi les deux millions de chômeurs, il y a un certain nombre d'immigrés. Les immigrés sont même parmi les premiers et les plus durement touchés par le chômage (2).

D'autre part, les emplois libérés par les immigrés ne pourraient être occupés par des chercheurs d'emplois français. Les uns et les autres ne se trouvent ni dans les mêmes régions, ni dans les mêmes secteurs de l'économie. Les immigrés sont massivement concentrés dans trois régions : Paris et banlieue, région lyonnaise et Provence-Côte d'azur. Or, ce ne sont pas les régions les plus durement touchées par le chômage. Les immigrés sont OS, manœuvres et ouvriers qualifiés à 95 %. Ils constituent près des trois quarts des ouvriers du bâtiment et un quart des effectifs de la construction automobile.

Il ressort d'une étude interministérielle de 1976 que le départ de 150 000 étrangers travaillant en France libérerait au mieux 13 000 emplois. Mais on ne pourrait même pas poursuivre ce calcul avec un chiffre de départs plus important. Car dans ce cas se jouerait la désorganisation de l'économie et l'effet s'inverserait.

Ces quelques éléments démontrent bien que le renvoi des immigrés ne résout aucun des problèmes économiques de la crise. Par contre, la bourgeoisie et le patronat ont tout intérêt à entretenir cette illusion parmi les travailleurs français. C'est tout bénéfique en période de crise économique où les attaques contre l'ensemble de la classe ouvrière leur sont nécessaires.

France - en millions d'habitants.

Tableau n° 1

	Population totale	Population étrangère	%
1851	35,78	0,38	1,06
1911	39,19	1,16	2,96
1921	38,80	1,53	3,95
1931	41,23	2,72	6,59
1936	41,18	2,20	5,34
1946	39,85	1,74	4,38
1962	46,46	2,17	4,67
1968	49,66	2,62	5,28
1975	52,60	3,44	6,54

Après avoir sciemment, par une législation spéciale à leur encontre, entretenu dans l'opinion publique l'identification de l'immigré au travailleur manuel, étranger, provisoire, qu'on peut sans dommage faire venir et expulser selon les fameux besoins de l'« économie nationale », le patronat et la droite peuvent aisément dresser les travailleurs les uns contre les autres et les détourner de leurs véritables ennemis. C'est pour toutes ces raisons qu'il est indispensable de bien comprendre les mécanismes de l'utilisation de l'immigration dans les pays développés.

Causes et rôle de l'immigration

L'immigration est le produit d'un double phénomène conjugué :

- la destruction des économies traditionnelles des pays d'origine par le système de domination des pays développés, qui conduit à une masse énorme de main-d'œuvre disponible ;
- l'appel des pays impérialistes à l'utilisation de cette main-d'œuvre disponible pour les besoins du développement de leur propre économie.

L'immigration est donc le résultat de toute la logique du système d'exploitation capitaliste, ce qui explique sa permanence. Les différentes politiques menées à telle ou telle époque sont strictement liées à l'évolution des besoins conjoncturels ou structurels du capi-

talisme. L'immigration peut donc être utilisée de manière différente selon la situation mais elle est toujours utilisée.

● **Les pays sous-développés, réservoirs de main-d'œuvre.** Par une de ces sortes d'hypocrisie effarante, la bourgeoisie a coutume d'expliquer l'immigration comme une sorte « d'aide aux pays du tiers monde » trop pauvres pour assurer la subsistance à leur trop nombreuse population. Elle emploie sans vergogne les termes de « pays d'accueil » pour désigner les pays développés et définit l'immigré comme un « statut permanent permettant à des travailleurs au chômage, ou ayant un revenu très bas dans leur pays, de gagner plus, pour répondre à leurs besoins et à ceux de leur famille ».

Ces bons apôtres oublient juste quelques petits détails. C'est le système de domination des pays développés en question qui a détruit l'économie rurale des pays aujourd'hui sous-développés, soit à l'époque de la colonisation directe, soit plus tard, par les différentes formes de l'impérialisme du XX^e siècle. Il est bon de rappeler inlassablement comment des sociétés qui avaient leur propre développement ont été totalement déstructurées par la pénétration du capitalisme dominant.

C'est un phénomène analogue à l'exode rural accéléré des campagnes vers les usines, qu'a connu la France (en retard sur l'Angleterre et l'Allemagne) dans les années cinquante et soixante. L'augmentation du travail féminin dans ces décennies est également comparable. Dans ces trois cas — immigrés,

Dossier

femmes, paysans —, la grande industrie réquisitionne une main-d'œuvre à laquelle elle peut offrir des bas salaires, aucune qualification et peu ou pas de perspective de carrière.

La pénétration du capitalisme dans l'agriculture envoie les fils de paysans par centaines de milliers à l'usine, tout comme la destruction des économies traditionnelles africaines par la colonisation et l'exploitation impérialiste obligent les paysans à s'entasser dans les bidonvilles ou à s'expatrier vers les métropoles.

L'industrialisation des pays d'émigration est entièrement construite pour les besoins du pays dominant. L'Afrique, immense réservoir de main-d'œuvre, illustre bien ce phénomène. Les industries que le capital international y a implantées sont incapables d'absorber les milliers de paysans indigènes qui viennent grossir la misère des villes et des villages.

La crise économique actuelle touche encore plus fortement ces pays et accélère tous les processus de dégageant d'une masse de chômeurs sans cesse renouvelée. Telle est la situation. Elle ne suffit pas à expliquer l'immigration, tant il est vrai qu'il faut quelque part une demande pour que le déplacement de ces millions de travailleurs « disponibles » puisse s'opérer.

Cette demande vient en permanence, et depuis le XIX^e siècle, des pays développés qui, justement, ont besoin de travailleurs ayant ces caractéristiques de déracinement, de mobilité et d'habitude de la misère profonde. Ainsi, la boucle est bouclée. Après avoir, par leur système de domination, tiré toutes les richesses du pays dominé et créé des millions de sans-emploi, la bourgeoisie des pays développés les réutilise pour le développement de ses profits sur son propre sol. Tel est l'un des aspects essentiels de la division internationale du travail et de l'inégal développement, base de l'immigration.

● **Immigration et développement industriel.** Tout comme le chômage n'est pas une question de surpeuplement, le recours massif à l'immigration n'est pas dû au sous-peuplement. Il ne faut donc pas raisonner en termes de « vases communicants » : la période 1955-1965 connaissant une pénurie de main-d'œuvre sur le plan quantitatif, il a fallu faire appel à un surcroît de travailleurs.

Cette explication peut à la rigueur convenir à l'immédiat après-guerre, au moment où le manque de

main-d'œuvre est réel du fait de la guerre elle-même. Mais plus profondément, c'est entre 1955 et 1965 que le recours à l'immigration est le plus massif et le plus significatif : + 50 % par rapport à la période précédente.

Cette politique d'immigration massive, sciemment recherchée par le patronat et les gouvernements d'alors, correspond bien aux nécessités pour la bourgeoisie de modifier en profondeur son appareil de production afin d'assurer une augmentation de son taux de profit.

La France de 1955 est une France qui s'équipe, qui passe d'une production où dominaient les produits agricoles et de consommation traditionnelle à une prépondérance des industries d'équipement : constructions de barrages, d'usines, de routes, de logements (avec les immenses chantiers que cela entraîne), concentration industrielle de la sidérurgie, etc. Ces continuels déplacements de chantiers (sites de Dunkerque, puis Fos-sur-Mer, par exemple) exigent une main-d'œuvre mobile.

Parallèlement, cette réorientation nécessite un élargissement et un accroissement des capacités productives, à la fois parce qu'il s'agit de marchés de plus grande taille exigeant une production massive, et, en même temps, parce que la concurrence y est sévère dans les échanges, avec la CEE en particulier, qui se développent dans la même période.

C'est dans ce contexte que la structuration sociale va être bouleversée. La modernisation de l'appareil industriel remet en cause la structuration de la classe ouvrière et l'aspect jusqu'alors dominant de l'ouvrier professionnel, possédant un fort degré d'organisation, un rapport de forces conséquent face au patron, une relative autonomie face aux cadences et dont le travail est basé sur l'exécution complète du produit. Au contraire, le patronat doit à tout prix baisser les coûts de main-d'œuvre pour augmenter son taux de profit. Il doit de surcroît pouvoir utiliser une main-d'œuvre souple et mobile, totalement déqualifiée, et acceptant une durée allongée du travail, un salaire plus bas, des garanties sociales moindres, le travail de nuit, le travail en équipes, le travail à la chaîne, l'absence de perspectives de promotion sociale, l'absence de droits syndicaux et politiques, les travaux les plus pénibles, les plus dangereux, les plus répétitifs et monotones.

Tel est le cas de l'industrie automobile en 1952-1954 : c'est l'époque de la modernisation des chaînes, le travail y devient plus contraignant, moins qualifié, plus parcellaire. Près des trois quarts des effectifs sont des OS et des OQ employés à des tâches répétitives et monotones.

Avec leur formation, leurs traditions, leurs exigences, les travailleurs français ne répondent pas à cette nécessité. Le coût social pour imposer une telle restructuration sociale serait inassumable. C'est ce qui explique le recours massif à l'immigration : le travailleur immigré a le profil recherché. Fondamentalement, l'appel à la main-d'œuvre étrangère a un « avantage » supplémentaire pour la bourgeoisie : il s'agit d'une force de travail dont les frais de reproduction ne sont pas à sa charge ; en effet, les immigrés arrivent à l'âge adulte et repartent avant la retraite. Les allocations familiales ne leur sont pas versées si les familles sont restées au pays d'origine (ce qui est généralement le cas), le bénéfice servant à financer l'aide sociale (formation, logement). Déraciné, sans fa-

Les jeunes immigrés à la recherche d'une identité

2,2 millions de jeunes de moins de 25 ans d'origine étrangère vivent en France. La plupart d'entre eux y sont nés. Essentiellement des Maghrébins et des Portugais, ils sont communément désignés sous le vocable de « deuxième » génération, terme en réalité incorrect. En effet, s'ils ne se reconnaissent pas dans la société de leurs parents, ces jeunes ne s'identifient pas non plus à la société française dont ils subissent les agressions quotidiennes sous toutes les formes.

Dès l'école, on leur fait sentir la « différence ». Combien de parents d'ailleurs ne retirent-ils pas leurs enfants d'écoles où le pourcentage de jeunes immigrés est trop élevé ? Combien de professeurs ont-ils expliqué le retard scolaire par le manque de moyens et l'origine sociale et nationale de leurs élèves ?

Adolescents, ils sont toujours les premiers accusés du « désordre » des grandes cités HLM de banlieue, les premiers soupçonnés, les premiers contrôlés, les premières victimes des partisans de l'autodéfense ou des policiers à la gachette facile.

A seize ans, lorsqu'ils ont terminé leur scolarité, ils sont déjà des immigrés pour l'administration française avec les conséquences discriminatoires contenues dans la loi française : pas question d'accéder aux postes de la fonction publique par exemple. Sauf si... ils choisissent d'être Français à leur majorité. Car tel est bien le dilemme qui s'offre à eux dès l'approche de leur majorité.

ces jeunes sont, en effet, victimes d'un imbroglio juridique international : d'un côté, la Constitution française précise que tout enfant né sur le territoire français, de parents

nés également sur le territoire français, a automatiquement la nationalité française. Or, les jeunes Algériens nés en France après 1963 entrent dans cette catégorie, puisque leurs parents sont nés en Algérie à une époque où celle-ci faisait partie du territoire français. Niant le caractère colonial de l'occupation du sol algérien avant 1963, l'Etat français s'approprie donc ces jeunes.

Mais, d'un autre côté l'Etat algérien, qui réfute ce principe constitutionnel hérité d'un passé qu'il rejette, revendique les jeunes immigrés comme Algériens.

Cette querelle illustre bien l'écartèlement dans lequel se trouvent ces jeunes qui n'ont jamais connu leur pays d'origine mais se sentent exclus du pays où ils sont nés. Il leur faut choisir entre un pays, une culture qu'ils ignorent, une langue qu'ils n'ont jamais parlée et une société qui les considère comme des étrangers.

Pour les garçons, le choix est d'autant plus rapide qu'il est lié au service militaire. Ceux qui choisissent la nationalité algérienne ne seront jamais sûrs de pouvoir revenir en France. S'ils reviennent, ce sera en tant qu'immigrés, en situation d'infra-droit.

Le cas des jeunes immigrés de la « deuxième génération » illustre avec force et parfois de manière dramatique le déracinement et l'angoisse face à l'avenir de toute une génération dont la situation est le produit de la froide logique du système capitaliste, mécanique infernale.

Ces deux dernières années ont vu la prise de conscience de cette génération à la recherche de son identité, sa révolte, son refus du racisme et des discriminations, sa volonté farouche de remettre en cause une situation insupportable où les jeunes immigrés sont accusés des pires maux comme le chômage et l'insécurité, alors qu'ils en sont les premières victimes.

mille et venu pour un court séjour, le travailleur immigré accepte n'importe quel logement et les juteux bénéfices réalisés de cette manière par les marchands de sommeil sont un aspect de plus des « avantages » qu'offre la main-d'œuvre immigrée.

Baisse moyenne des salaires, accroissement de la productivité par les nouvelles normes de production, le nouveau procès du travail, main-d'œuvre sous-qualifiée, mobile, « provisoire », sans droits, telles sont les conséquences fructueuses pour le taux de profit de la bourgeoisie et la reconstruction de son appareil industriel par le recours massif à la main-d'œuvre immigrée.

Les économies réalisées sont considérables. D'ailleurs, ce n'est pas sans un certain cynisme que les dirigeants de l'époque le reconnaissaient. Pompidou affirmait en 1963 : « L'immigration est un moyen d'assurer une certaine détente sur le marché de l'emploi et de résister à la pression sociale. » En 1970, l'Usine nouvelle écrivait ce paragraphe particulièrement révélateur : « La présence de cette immigration donne à notre économie plus de souplesse, s'agissant de gens très mobiles, acceptant de changer d'entreprise, de région et, le cas échéant, de devenir des chômeurs. L'immigration est encore plus fructueuse dans la mesure où elle permet d'économiser une partie des frais d'éducation et de mieux équilibrer les charges de la nation : jeunes, les immigrés apportent plus de cotisations qu'ils ne reçoivent de prestations. »

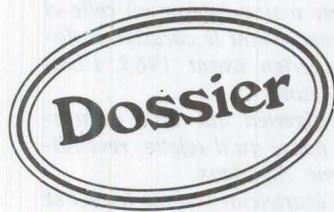
On peut estimer d'ailleurs que chaque fois que le patronat français faisait appel à un immigré plutôt qu'à un Français pour effectuer un travail, il économisait 30 000 francs, en 1980. Ce qui signifie que l'arrivée d'un million de travailleurs tout faits a représen-

té trois cents milliards d'économies (3).

Sous des raisons idéologiques diverses généralement invoquées par la bourgeoisie (comme la « nature » non sédentaire des immigrés), celle-ci cherche à masquer une de ses stratégies en matière de main-d'œuvre qui est justement de disposer d'une armée industrielle mobile, soumise à une juridiction spéciale où domine encore aujourd'hui la situation de « non-droit ». Cette stratégie permet d'accroître de manière considérable la division de la classe ouvrière.

Une stratégie de division de la classe ouvrière

Cette stratégie se fonde sur le plan social et économique d'abord : l'existence permanente d'une masse de travailleurs disponible qu'on peut augmenter ou réduire à volonté sans conséquence sociale, permet de développer une politique de stabilisation et de promotion dans l'entreprise pour les travailleurs nationaux en les poussant ainsi à rejeter les immigrés comme n'appartenant pas à leur classe. Cette stratégie de division a donc des racines profondes dans la « répartition » stricte des tâches entre immigrés OS et travailleurs français pouvant de ce fait bénéficier d'une promotion et d'une protection sociale supérieure. Les domaines réservés comme la fonction publique où les immigrés sont interdits d'emploi par la législation de 1932, toujours en vigueur, se surajoutent à cette répartition sociale qui brise le sentiment d'appartenir à la même classe. Les luttes des OS immigrés dans les années soixante-dix, d'une part, en 1982-1983, d'au-



tre part, sont une remise en cause fondamentale de cette division du travail imposée par la bourgeoisie. Quand les immigrés commencent de fait à remettre en cause ce système, une partie des avantages que leur utilisation représente s'écroule.

Au-delà, c'est l'inégalité des droits et surtout l'absence de droits politiques qui constituent des atouts précieux pour la bourgeoisie, auxquels il est impossible qu'elle renonce. De cette manière, et parce qu'il s'agit des immigrés, elle peut se permettre de priver du droit de sanction politique une partie de la classe ouvrière sans que l'autre partie ressente son affaiblissement en tant que classe. De la même manière, l'acceptation des juridictions spéciales, de la répression, des contrôles policiers, etc., crée une base de division et d'affaiblissement de la classe ouvrière sans trop de risques de réaction sociale.

● **Crise économique et immigration** : La crise économique impose à tous les gouvernements des pays capitalistes de rechercher les solutions les plus rentables pour la restructuration de leur appareil productif. De ce point de vue, et compte tenu du rôle qu'a joué l'utilisation de l'immigration dans le développement du travail déqualifié durant la période d'expansion, la politique d'immigration en période de crise économique est un élément décisif des possibilités de restructuration.

Plusieurs possibilités restent ouvertes pour la bourgeoisie de ce point de vue. Brièvement résumées, elles tournent autour des axes suivants :

— Une politique d'accroissement de la productivité par la substitution de capital au travail, ce qui signifie par exemple le remplacement progressif des travailleurs déqualifiés par des investissements mettant en œuvre des technologies qui permettraient d'économiser le travail. Ce sont les fameux « robots » pour remplacer les OS sur les chaînes de la construction automobile. Le fait que les OS sont immigrés rend plus facile cette substitution sur le plan social.

Une politique délibérée de la bourgeoisie visant à réduire l'immigration pourrait d'ailleurs avoir comme objectif d'obliger les dirigeants d'entreprise réticents à accélérer la modernisation du procès de production.

— Mais, pour la bourgeoisie, le problème n'est pas si simple. S'il est vrai que des équipements plus performants peuvent être un facteur déterminant, elle a aussi intérêt à baisser le plus possible le prix de la force de travail (le salaire). La bourgeoisie a donc intérêt, de ce point de vue, à tenter si possible la substitution

progressive des immigrés par des travailleurs nationaux, tels que les femmes ou les jeunes, que l'augmentation du chômage met en position plus difficile pour refuser les conditions de précarité et de déqualification qui caractérisent les emplois actuellement occupés par les immigrés.

D'une manière ou d'une autre, il y a bien une politique de réduction de l'immigration. Mais, loin de « profiter aux nationaux », comme on voudrait le faire croire, elle n'est qu'un des moyens qu'a la bourgeoisie pour imposer à toute la classe ouvrière sa solution à la crise économique, que ce soit par l'augmentation du chômage ou par la baisse massive des salaires, ou par une combinaison des deux. Il n'y a pas d'autre issue pour la restauration de son taux de profit.

Deux traditions et deux politiques dans le mouvement ouvrier

L'attitude à l'égard de l'immigration constitue depuis des décennies une ligne de partage au sein du mouvement ouvrier français, entre les tendances révolutionnaires internationalistes et les tendances réformistes de collaboration de classes :

« Aux manœuvres de la bourgeoisie, la classe ouvrière doit opposer le libre jeu des courants migratoires, l'embauchage libre, la suppression des contrats draconiens assujettissant la main-d'œuvre étrangère au patronat, les mêmes droits et secours de chômage aux ouvriers étrangers afin de sauvegarder les droits de travail à tout le prolétariat... Liberté complète des frontières, suppression de toutes les mesures de contrôle de l'immigration, retrait de toutes les expulsions. »

Cette déclaration du VI^e Congrès confédéral de la CGTU date de novembre 1931, c'est-à-dire d'une période de crise économique profonde où le chômage monte en flèche. Comme aujourd'hui, une campagne contre les « immigrés responsables du chômage et l'« insécurité » se développe à l'initiative de la droite et de l'extrême-droite, campagne qui rencontre un écho non négligeable dans la classe ouvrière, en particulier parmi les chômeurs. La CGTU lutte farouchement contre la division en cours dans les rangs ouvriers entre Français et immigrés ; elle lutte à contre-courant, probablement à l'encontre d'une partie de sa base elle-même. La CGT réformiste, par contre, accuse le patronat d'avoir créé cette situation par le recours massif à l'immigration de la période précédente et en appelle au contrôle le plus strict des entrées. Des mesures répressives allant dans ce sens sont prises en 1932 (décrets Laval) qui aboutissent au départ de 450 000 étrangers. C'est aussi à cette époque que sont décidées les mesures interdisant l'accès de certaines professions aux étrangers : la fonction publique, la médecine, la magistrature. Ce cadre répressif est pour l'essentiel toujours en vigueur.

Ces deux positions de la CGTU et de la CGT, brièvement exposées, résument à elles seules tout le débat sur l'immigration dans le mouvement ouvrier jusqu'à aujourd'hui. Elles ont évolué dans leurs conséquences concrètes selon la situation politique et éco-

nomique du pays, mais elles se situent toujours dans le cadre de l'alternative suivante : contrôle de l'immigration ou libre circulation des travailleurs.

En France, toutes les grandes organisations ouvrières, politiques et syndicales, ont adopté la seconde position depuis la réunification syndicale de 1935, qui vit l'abandon de la position internationaliste de la CGTU. L'arrivée au pouvoir de la gauche en 1981 n'a fait que confirmer cette position commune au PC et au PS, qui s'est traduite par le type de politique mise en œuvre depuis le 10 mai.

La position traditionnelle des grandes organisations ouvrières réformistes consiste à combattre le recours à l'immigration sauvage que, selon elles, le patronat pratique pour opérer une pression permanente sur les salaires des ouvriers français, ainsi que sur l'emploi, en maintenant de ce fait un volant de chômage. Elle y oppose le contingentement et la réglementation des flux migratoires en fonction des besoins de l'économie nationale (4).

Il s'agirait donc de s'opposer au libre choix des patrons, qui utiliseraient l'immigration pour augmenter leurs taux de profit et contre les intérêts de l'économie nationale, aboutissant ainsi à cette situation dramatique en période de crise économique où les immigrés seraient « trop nombreux » sans qu'on puisse humainement les renvoyer...

Ce raisonnement a deux caractéristiques très dangereuses :

— Il part du critère de l'intérêt national et des besoins de l'économie nationale qu'il oppose aux intérêts « privés » des patrons, ce qui nie totalement le mécanisme même du système capitaliste, où l'intérêt national est tout simplement celui de la classe qui détient le pouvoir, celle des patrons et des capitalistes. En réclamant une « meilleure politique de l'immigration », plus rationnelle et moins anarchique, les grandes organisations ouvrières se proposent tout simplement de mieux gérer le capital que le patronat lui-même. D'ailleurs les dirigeants politiques de la bourgeoisie ont eux-mêmes adopté cette orientation, préconisée depuis des années par le mouvement ouvrier, lorsque la crise économique a révélé sa profondeur : avec l'arrêt de l'immigration prononcé en 1974 par Giscard, le contrôle est devenu le plus strict possible et le nombre d'immigrés est resté stable depuis lors. Comme on le sait, cela n'a nullement empêché le chômage d'être multiplié par 5,3 durant le même laps de temps.

— Ce raisonnement accrédite l'idée fautive que l'immigration massive et incontrôlée pratiquée par le patronat aurait été un facteur non négligeable de la montée du chômage, mais aussi des phénomènes de rejet de la population immigrée par les Français. Ces entrées sauvages auraient conduit à dépasser le fameux « seuil de tolérance » qu'un véritable contrôle de l'immigration aurait pu maîtriser.

Non au contrôle de l'immigration

La bourgeoisie a maintes fois fait la démonstration des conséquences du contrôle de l'immigration. D'une manière ou d'une autre, elle contrôle toujours l'immigration (que ce soit par le biais central de l'Etat

Le Fonds d'action social : un pillage organisé.

Le FAS est tristement célèbre parmi les travailleurs immigrés. Il est généralement moins connu des travailleurs français.

Financé à 94 % par les travailleurs immigrés eux-mêmes, sur la part d'allocations familiales qui ne leur est pas versée quand leur famille est restée au pays, le FAS sert en principe à développer l'action sociale et culturelle en faveur des travailleurs immigrés. Bien qu'il s'agisse de fonds « détournés » des poches des travailleurs immigrés, ceux-ci n'ont aucun contrôle sur l'utilisation qui en est faite. Autant dire que les choix vont toujours dans le même sens.

Pour donner quelques exemples : le FAS finance les associations d'aide aux travailleurs immigrés selon des critères qui sont tout à fait personnels au patronat. La FASTI, qui est sans aucun doute l'une des organisations de solidarité qui mérite le plus son appellation, s'est vu refuser toute subvention à l'époque des lois Bonnet-Stoléro. Il semblerait que son action politique ait été jugée « néfaste » par le FAS. Dans le même temps, des millions issus de ces mêmes fonds étaient généreusement alloués à la campagne télévisée du secrétariat d'Etat aux Immigrés de juin 1980, celle qui servait à masquer la mise en place de lois racistes.

Il faut donc savoir que le fameux « un milliard et demi de francs » que Giscard prétendait avoir dépensé pour la formation, le logement et l'aide sociale aux immigrés, provenait en fait du FAS et donc... des immigrés eux-mêmes. Si le calcul portait sur ce qui doit légitimement revenir aux immigrés (indépendamment de la question du FAS), la somme globale aurait atteint deux milliards (sur la base du 1 % sur les salaires pour la formation, le logement, etc.).

ou par la régulation naturelle des besoins du patronat). La bourgeoisie maintient en permanence en vigueur des lois répressives faisant de l'immigré un travailleur « à part ». Dans les périodes de récession et de crise économique, ces lois sont remises au goût du jour et appliquées avec la dernière des énergies. Mais elles existent de manière permanente et pèsent toujours comme une menace contre les immigrés.

Lois, décrets, mesures conjoncturelles ou réglementation permanente, le contrôle de l'immigration s'accompagne d'un cortège de mesures répressives inévitables. Le « contrôle strict » préconisé par les réformistes n'y échappe pas. Ces mesures tournent toujours autour des questions suivantes : donner un « statut spécial » à l'immigré avec un système de cartes donnant droit au séjour et/ou au travail pour une période de temps déterminée (en France, un, trois, dix ans selon les cas), parfois dans une région déterminée, toujours dans un emploi déterminé (tout cela selon les besoins... de l'économie nationale), des droits définis et limités (aucun droit politique en particulier), une juridiction spéciale pour régler le problème « spécial » de ceux qui enfreignent la loi sur le droit au séjour et au travail. Avec expulsions, refoulements, contrôle aux frontières, contrôle permanent de police, chasse au faciès, plus lourdes condamnations en cas d'infraction, expulsion pouvant automatiquement accompagner la peine juridique, etc.

Ces conséquences-là, les réformistes ont refusé de les prendre en compte avant le 10 mai. Ils ont parlé

Dossier

de « statut démocratique de l'immigré », de « l'égalité des droits », du droit de vote aux municipales, de la démocratisation de l'ONI (Office national de l'immigration) et du FAS (Fonds d'action sociale), etc. Ils ont participé aux luttes contre les lois répressives Bonnet-Stoléro. Force est de constater, au lendemain du 10 mai, que toute politique de contrôle de l'immigration est à la racine même des lois type Bonnet-Stoléro. La preuve : la politique du gouvernement depuis le 10 mai. Le PC et le PS sont bien contraints de gérer tout l'arsenal répressif, conséquence de la politique de contrôle de l'immigration. La défense de cette position ne fait que renforcer le pouvoir de l'Etat et, derrière, celui des patrons et de la bourgeoisie. Le prétendu contrôle strict s'opposant à l'anarchie capitaliste n'est qu'un leurre pour masquer une politique tout au service du profit.

En réalité, l'une des justifications du contrôle de l'immigration, c'est justement la possibilité de mettre en place, par ce biais, des lois répressives et un statut spécial à l'encontre d'une partie de la classe ouvrière pour affaiblir celle-ci dans son ensemble. Et si ce système se renforce en période de crise économique, c'est d'abord et avant tout parce que, dans cette conjoncture, la bourgeoisie a particulièrement besoin de jouer sur la division des statuts et l'inégalité des droits.

Quant à l'arrêt de l'immigration, politique commune à toutes les bourgeoisies européennes, elle a pour cause fondamentale des raisons économiques : à l'issue de la phase d'expansion, les besoins de main-d'œuvre supplémentaire disparaissent, les avantages du recours à l'immigration s'épuisent et des facteurs contraires surgissent ; ainsi, la syndicalisation des immigrés, leur moindre mobilité les rendent moins exploitables et donc moins rentables. Ils tendent de plus en plus à stabiliser leur présence en France, à s'y installer, sans espoir crédible de retour, tant la situation dans le pays d'origine a empiré. Les familles arrivent, les retraités ne apportent plus, les chômeurs touchent les allocations. Le coût de la force de travail immigrée, employée ou chômeuse, devient très semblable à celui de la classe ouvrière née française. Dans ces conditions, continuer à laisser entrer les immigrés, c'est pour la bourgeoisie s'exposer à une augmentation des dépenses sociales dépassant largement le bénéfice escomptable en terme de main-d'œuvre à bon marché.

Il faut dénoncer et combattre sans hésitation toute position de contrôle de l'immigration quelle qu'elle

soit, sans se laisser abuser par les arguments des réformistes qui dénoncent l'ouverture des frontières comme une politique patronale et affirment qu'il serait criminel de laisser entrer des immigrés à qui on ne peut pas donner de travail.

Quitte à être probablement autant à contre-courant que le fut la CGTU en 1931, et pour les mêmes raisons, nous continuerons à défendre la position de libre circulation des travailleurs, la suppression de toute réglementation, de tout statut spécial, de toute loi ou décret discriminatoire, de toute carte de séjour ou de travail impliquant un contingentement des entrées, etc.

C'est la seule position cohérente du point de vue de l'intérêt de tous les travailleurs, le l'intérêt commun des travailleurs français et immigrés. Car il n'y a pas possibilité de régler le sort des travailleurs français sur le sol français, en vase clos et sans se préoccuper de ce qui se passe à nos frontières, dont nous interdirions l'accès aux immigrés (même de la manière la plus « démocratique » possible, cela ne les empêcherait pas d'être au chômage dehors).

S'opposer au contrôle de l'immigration, c'est d'abord et fondamentalement s'opposer aux manœuvres de division de la bourgeoisie : c'est s'opposer à la réglementation et à l'inégalité des droits, c'est renforcer l'unité et la cohésion de la classe ouvrière en affirmant de la manière la plus efficace possible, son existence multinationale sur le territoire français, sa volonté de se battre en tant que classe avec toutes ses composantes, et déjouer les ruses du patronat pour l'affaiblir.

C'est là un des facteurs les plus déstabilisants pour le pouvoir des patrons, la remise en cause d'un des piliers de sa politique et de son système de domination.

En acceptant la notion de « contrôle » ou d'arrêt de l'immigration en période de crise, les travailleurs acceptent la logique du profit capitaliste. C'est exactement la même chose que d'accepter la baisse du salaire pour que « l'économie française marche mieux », ou d'accepter que les femmes soient renvoyées au foyer au nom des mêmes arguments. Le mouvement ouvrier doit rompre avec ce type de logique car il s'agit toujours d'un fonctionnement économique au service de ceux qui possèdent la capital et dont l'objectif reste d'exploiter le mieux possible la force de travail, française et immigrée, pour réaliser le maximum de plus-value.

A l'inverse, si une fraction significative de la classe ouvrière non immigrée défendait la revendication de « libre circulation des travailleurs », une brèche considérable serait ouverte dans la logique réformiste, et un grand pas en avant réalisé dans la bataille décisive pour l'unité de la classe ouvrière. □

1. Politique mise en place par Giscard visant à encourager financièrement le retour des immigrés au pays.

2. Entre 1980 et 1981, la hausse du nombre de chômeurs étrangers est de 35,2 % contre 23,4 % pour les Français dans la même période.

3. Alfred Sauvy reconnaît : « La France a acquis gratuitement le fruit de dix millions d'années de travail, soit environ la moitié d'une année de production. »

4. C'est dans ce sens qu'à la Libération le ministre communiste du Travail, Ambroise Croizat, fut à l'origine de la création de l'Office national de l'immigration (ONI), organisme tripartite Etat-patronat-syndicats qui devait avoir le monopole de l'entrée des travailleurs étrangers en France.

Les luttes des travailleurs immigrés depuis le 10 mai

LE règne de Giscard se résume ainsi pour les travailleurs immigrés : arrêt de l'immigration, renforcement des contrôles policiers, « aide au retour », restrictions à l'immigration familiale, expulsions administratives, lois et décrets discriminatoires et répressifs, atteintes aux droits des étudiants étrangers, crimes racistes impunis, expulsions de jeunes immigrés de la deuxième génération. La liste des méfaits est longue. C'est pourquoi les travailleurs immigrés ont accueilli avec enthousiasme la défaite de Giscard. Ils étaient nombreux dans la rue le soir du 10 mai !

Les promesses de la gauche étaient les suivantes : liberté d'association (abrogation du décret de 1939) ; régularisation des sans-papiers ; droit de vote aux élections municipales ; carte unique valable dix ans et renouvelable automatiquement.

La réalité s'avéra rapidement moins rose. Certes, le décret de 1939 fut abrogé, les expulsions de jeunes immigrés stoppées, mais le droit de vote aux élections locales fut très vite abandonné par crainte d'un affrontement avec la droite, ainsi que le projet de carte unique. Une loi fut votée sur le séjour et les expulsions, baptisée « Bonnet-bis » tant elle ressemble à son ancêtre : elle accorde seulement quelques garanties judiciaires au lieu de la procédure administrative.

Les sans-papiers

Le gouvernement engageait dès juillet 1981 une procédure de régularisation exceptionnelle visant à « *apurer les conséquences du laxisme des gouvernements précédents vis-à-vis du travail clandestin* », selon les termes de François Aутain, alors secrétaire d'Etat à l'Immigration. Mais on était loin des promesses de régularisation de tous les sans-papiers : des conditions draconiennes furent mises à l'entrée dans la procédure, comme l'arrivée en France avant le 1^{er} janvier 1981 et la disposition d'un contrat de travail d'au moins un an. De nombreuses catégories étaient, d'autre part, oubliées, comme les ouvriers agricoles saisonniers, les femmes de ménage, les intérimaires, les marchands ambulants... De ce fait, moins de 150 000 dossiers étaient déposés, sur les quelque 300 000 clandestins estimés par le gouvernement lui-même. Les administrations locales chargées d'appliquer la procédure, souvent imprégnées d'esprit raciste, ont multiplié les blocages les plus divers. On comprend que cette régularisation croupion ait été ponctuée d'une série de luttes !

Luttes contre les patrons de PME qui répondirent par des licenciements à la demande d'établissement d'un contrat de travail, tant ils s'accommodaient de l'emploi à bas prix d'une main-d'œuvre clandestine.

Organisation collective du dépôt des dossiers avec les

associations autonomes d'immigrés, les syndicats, les associations de solidarité comme les ASTI (associations de solidarité avec les travailleurs immigrés), pour imposer un rapport de forces à l'administration.

Nombreuses démarches, négociations, délégations, rassemblements, occupations de locaux administratifs auprès des directions départementales du travail, des préfectures, de l'ONI (Office national de l'immigration), du secrétariat d'Etat à l'Immigration, pour forcer les blocages, contraindre les pouvoirs publics à prendre en compte les catégories « oubliées » ou ceux dont les dossiers n'étaient pas parfaitement clairs. Quand on est clandestin, il n'est souvent pas facile de fournir les preuves de la date d'entrée en France ou d'un travail ! Nombreux étaient les immigrés enfermés dans ce cercle infernal : pas de travail donc pas de carte de séjour ; pas de carte donc pas de travail.

Ceux-là qui étaient entrés en confiance dans la procédure étaient bientôt abandonnés par les organisations syndicales qui se consacraient aux dossiers « propres », parfaitement conformes à la lettre de la procédure. Aussi, dès le printemps 1982, plusieurs grèves de la faim éclataient dans un grand isolement politique, dernier recours pour les travailleurs saisonniers dans le Midi et les marchands ambulants à Paris.

La procédure prenait fin le 31 octobre 1982. Le gouvernement en tirait un bilan positif et annonçait que 130 000 travailleurs avaient été régularisés. La CGT se félicitait officiellement de l'opération. Restaient pourtant 20 000 refus et 150 000 clandestins qui n'étaient pas entrés dans la procédure. Il s'ensuivit une nouvelle grève de la faim déclenchée par vingt travailleurs africains à Paris, et une autre à Nice. Dans la capitale, les UD CGT et CFDT s'abstinrent de participer au comité de soutien et l'union régionale parisienne CFDT refusa une salle de la Bourse du travail pour un meeting. Il fallut un mois de grève de la faim, un meeting et trois manifestations pour que les pouvoirs publics cèdent partiellement en acceptant le réexamen de 3 500 dossiers soumis par les associations de soutien. Il fallut encore plusieurs mois de tergiversations et de nouvelles actions, dont une occupation du secrétariat d'Etat à l'Immigration, pour que la régularisation des 3 500 soit acquise.

Au moins 160 000 travailleurs demeuraient sans papiers à l'issue de l'opération de régularisation, nombre qui ne peut que croître car l'immigration clandestine continue, malgré la fermeture des frontières et les contrôles de police. Les arrestations pour défaut de papiers et les expulsions ont repris de plus belle, comme par le passé. Plus de 40 000 expulsions ! Defferre se vante d'être un meilleur refouleur d'immigrés que ses prédécesseurs place Beauvau.

Pour franchir la frontière comme touriste, il faut fournir un certificat d'hébergement rédigé par la famille d'accueil en France et signé par le maire de la localité, selon son bon vouloir.

Dossier

Les régularisés n'ont, de plus, reçu qu'une carte provisoire d'un an. Passé ce délai, il leur faut à nouveau fournir la preuve d'un travail pour obtenir une autre carte de séjour. Les luttes de sans-papiers ne sont pas terminées.

Haro sur les grévistes immigrés

Premières luttes d'ampleur attaquant la politique d'austérité (voir l'article de *Critique communiste* n° 17, mars 1983), les grèves des travailleurs des travailleurs immigrés de l'automobile furent la cible d'attaques à caractère raciste de la part du gouvernement.

Mauroy déclarait le 27 janvier dernier au journal *Nord-Eclair* : « Les immigrés sont agités par des groupes religieux et politiques qui se déterminent en fonction de critères ayant peu de choses à voir avec les réalités sociales françaises ». Se voulant plus précis, Defferre dénonçait l'agitation « d'intégristes chiïtes » (il témoignait là de son ignorance crasse ou d'une mauvaise foi calculée, les musulmans du Maghreb étant sunnites et non chiïtes, comme ceux d'Iran). Alors en visite au Maroc, Mitterrand couvrait tout : « Si le Premier ministre prend sur lui d'affirmer cela, il le fait en connaissance de cause », déclarait-il. Enfin, une opération de police eut lieu dans la villa occupée par Ben Bella, dirigeant historique de la révolution algérienne, dans la banlieue parisienne et en son absence. Les médias diffusèrent allégrement la nouvelle selon laquelle on avait trouvé là les preuves de la manipulation des grèves par les musulmans intégristes !

Après de nombreuses protestations dans les syndicats et dans la presse, le gouvernement a quelque peu modulé ses premières déclarations. Il n'en reste pas moins que le poison du racisme, jusque-là apanage de l'extrême droite et de la droite, a été ouvertement diffusé par le gouvernement de gauche. Les lamentations du PS et du PC, au lendemain des municipales, sur les inquiétants progrès du racisme, n'y changent rien. Ils y ont eux-mêmes contribué.

Un sondage publié par *l'Express* du 28 janvier 1983 indiquait que 62 % des immigrés souhaitaient avoir le droit de voter aux élections municipales. Des opérations de vote symboliques, des débats, mobilisèrent quelques milliers de travailleurs immigrés et français à Paris et dans quelques grandes villes de province, sans qu'une réelle campagne unitaire et de masse ait pu avoir lieu.

Les élections municipales ont été marquées par le surassement au grand jour des thèmes racistes et xénophobes, y compris au sein de la classe ouvrière française. L'urgence d'une campagne antiraciste apparaît aujourd'hui comme un enjeu politique décisif. C'est l'unité de la classe ouvrière qui



est en cause et, au-delà des injustices dont les travailleurs immigrés sont victimes, le sort des libertés de la classe ouvrière française elle-même. Il est grand temps de reconstruire un front unitaire contre le racisme, pour l'égalité des droits entre les travailleurs français et immigrés. Il faut construire partout des comités unitaires regroupant les associations autonomes d'immigrés, les associations de solidarité, les organisations ouvrières politiques et syndicales. C'est une tâche urgente que de battre le racisme pour battre la division au sein de la classe ouvrière.

Larbi



Planification démocratique et propriété

Retour sur un débat dans la C.F.T.C. puis la C.F.D.T.

PIERRE REME

UNE connaissance des positions et débats qui ont traversé la CFDT depuis vingt ans revêt un intérêt historique, bien sûr, mais aussi parfaitement actuel. Pas seulement parce que dans le passé de la CFDT, bien des choses gênent Edmond Maire et l'actuelle direction. Ils s'emploient d'ailleurs à réécrire cette histoire à leur façon (1).

Dans un précédent article de *Critique communiste* (décembre 1982, n° 14), nous avons fait un retour sur les débats des années soixante : minoritaire dans la CFDT, Edmond Maire voulait lier le syndicat à la « gauche non communiste », au titre d'une stratégie dite de « contre-plan ». Il se heurtait alors à une orientation majoritaire qui refusait toute cogestion des intérêts de la bourgeoisie et qui défendait « l'autonomie du syndicat ». Au passage, nous avions vu aussi que, déjà, Edmond Maire était méfiant sinon hostile devant la perspective d'unité d'action avec la CGT. Et là encore il représentait des idées minoritaires.

Il en était de même sur les problèmes de la « planification démocratique », formule qui, nous allons le voir, concentrait l'option socialiste de la minorité CFTC puis de la CFDT.

Cette question d'histoire nous a paru tout à fait actuelle au moment où les travailleurs sont confrontés à la crise du capitalisme.

Empiriquement, à partir de l'expérience des luttes, la minorité CFTC avait adopté une orientation de nature socialiste. Bien avant que le sigle CFTC ne soit remplacé par l'actuel, CFDT (2).

Si bien que les textes d'orientation de l'époque, exhumés, se dressent comme des critiques anticipatrices de la politique de l'actuelle direction CFDT !

Il ne s'agit pas, pour nous aujourd'hui, de faire comme si nous retrou-

vions, dans les textes CFTC de la fin des années cinquante et du début des années soixante nos propres positions. Quant à la reprise sur le fond du débat sur les divergences entre ces courants et le nôtre, elle n'est pas l'objet du présent article...

Une matrice hétérogène

En revanche, il faut s'attacher à saisir avec le maximum de rigueur l'apport que représentent certaines positions de la CFTC-CFDT. Et si Edmond Maire rompt aujourd'hui avec une grande partie de cet héritage, il est également vrai qu'il se situe dans la continuité d'un des courants politiques de la minorité CFTC.

Celle-ci, en effet, n'était en rien homogène, comme tend à le faire croire l'effet-média autour d'une « deuxième gauche ». On peut, pour simplifier à l'extrême, présenter au moins deux logiques politiques différentes. Etant bien entendu qu'il ne faut pas oublier comment elles se développaient, en pleine phase de reconstruction de l'après-guerre et d'expansion capitaliste.

Un des courants d'idées était regroupé autour des thèmes de *la République moderne* (titre d'un livre de Mendès-France), l'autre autour de l'assimilation progressive des éléments de base de la tradition socialiste.

Pour le premier courant, la « planification à la française », mise en place à la Libération, est par elle-même le signe du dépassement historique de l'opposition entre capitalisme et socialisme. Par une démocratisation interne, par des transferts de pouvoirs, par le développement du « plan » au sein de la société capitalis-

« Nous considérons les dirigeants d'entreprise comme des adversaires de classe, ils sont les gardiens du profit capitaliste. Nous considérons que les solutions aux problèmes revendicatifs les plus importants ne peuvent pas se trouver dans ce système car ce système provoque des situations d'exploitation et de domination que les travailleurs subissent. »

Frédo Krumnow, en 1973, membre de la Commission exécutive de la CFDT et responsable en son sein de l'action revendicative.

1. Voir par exemple le livre d'Hervé Hamon et Patrick Rotman : « La deuxième gauche ». Ainsi que celui de Michel Branciard : « Syndicats et partis » aux éditions Syros.

2. Fin 1957, la « minorité » était devenue la force dirigeante, majoritaire, au sein de la CFTC ; même si le débat sur le changement de sigle (CFDT au lieu de CFTC) ne devait être tranché qu'en 1964.

te, on passerait à une société « ni capitaliste ni socialiste au sens collectiviste ».

Pour le deuxième courant, le problème central fut très tôt l'appropriation collective des grands moyens de production. Cela ne signifie pas qu'il ait eu conscience d'une nécessaire « phase de double pouvoir », ni d'une « rupture » avec le capitalisme par l'affrontement central inévitable avec l'Etat bourgeois. Toutes ces questions restaient d'ailleurs trop liées à la caricature stalinienne du léninisme et du marxisme pour se poser facilement à l'époque. Les minoritaires socialistes de la CFTC restaient dans le cadre d'une stratégie « gradualiste ».

En revanche, il nous faut connaître la dynamique de ces courants, leur évolution. Frédo Krumnov a, en 1971, donné quelques indications : « *Devant l'impossibilité directe de négocier des transferts de pouvoir, peu à peu la contestation globale est venue et, en fin de compte, les socialistes que nous étions ont été poussés par la masse à s'exprimer moins timidement, à devenir révolutionnaires.* » (La CFDT collection Politique au Seuil, 1971.)

Des évolutions contraires, cependant, avaient lieu simultanément. Jacques Delors, membre du courant le plus « mendésiste » de la minorité CFTC, se retrouvait, en 1971, dans le cabinet ministériel de Chaban-Delmas.

Il ne faudrait cependant pas s'en tenir à l'image, qui tend à se répandre, d'une CFDT dont l'évolution s'est faite un peu au gré de l'empirisme des uns et des autres. Dès avant la déconfessionnalisation en 1964, le courant le plus influent de la minorité se référait avec précision aux débats et courants du mouvement ouvrier.

Au sujet même de la « planification démocratique », Gilbert Declercq, auteur du rapport d'orientation adopté en 1959, prenait explicitement ses références dans le schéma stratégique défendu par le Parti communiste italien. « *Des réflexions proches des nôtres* », écrivait-il en 1963, pour présenter des analyses de Giorgio Amendola, l'un des principaux dirigeants du PCI, au sujet des conditions de réalisation de la planification démocratique. Declercq opposait ces analyses aux « *invraisemblables faiblesses du sectarisme du PCF et de sa filiale CGT (sic !), incapables de réaliser une analyse sérieuse des problèmes importants posés au mouvement ouvrier dans les sociétés hautement industrialisées* » (« *Vers un socialisme démocratique* », 30^e Congrès départemental de Loire-Atlantique).

Il tirait d'ailleurs de ces réflexions une leçon générale, qui situe bien la problématique de l'époque : « *Nous avons, en votant la résolution du 30^e Congrès (en 1959) sur la planification démocratique, mis en place la stratégie d'une action techniquement révolutionnaire, celle de la construction du socialisme et de la démocratie, par une succession de réalisations concrètes de conception socialiste où seraient remis en cause, phase après phase — et généralement non sans mal — les pouvoirs des représentants du capital, jusqu'à ce qu'ils ne possèdent plus qu'une infime autorité sans capacité déterminante dans la vie économique et politique.*

« *Il faut que nous soyons conscients de ce choix face aux stratégies du "réformisme" ou de la "révolution-catastrophe". (...) Cette stratégie de l'avancée "cran par cran" est difficile, pleine de dangers, mais elle est celle que nous avons choisie parce qu'elle seule peut éviter les dizaines d'années de dictature à la Staline, d'oppression du peuple par une nouvelle caste de privilégiés et qu'en définitive elle est une voie démocratique.* »

Ce texte, finalement, montre bien le rôle de repoussoir tenu par le stalinisme. En revanche, il traduit aussi que les idées socialistes de la minorité CFTC correspondaient aux projets d'un changement de société « par étape », mais accompagné d'une condamnation du « réformisme social » car, comme le disait G. Declercq dans le même texte, il s'agit d'« *étapes où on ne se repose pas* » ! Même si — illusion réformiste ! — il s'agit d'imposer au patronat toujours plus de « partage du pouvoir » (cf. résolution du 30^e Congrès).

Le rapport Declercq - 1959

Face aux affirmations aujourd'hui centrales dans le discours de la direction confédérale, il est assez remarquable de trouver des éléments de réponse polémique dans des textes datant des années soixante ou même avant. On peut, en effet, par exemple, rejeter les affirmations centrales de la direction confédérale à partir de quelques extraits du rapport sur la planification démocratique adopté au 30^e Congrès, en 1959.

— Amener les patrons « *à s'inscrire positivement dans les transformations* », peut-on lire dans le projet de résolution du congrès de Metz (paragraphe 124) en mai 1982.

« *Il est impensable, répondait déjà*

le rapport de 1959, de réaliser avec des hommes qui sont liés au pouvoir actuel des forces économiques capitalistes une politique de planification de l'économie (p. 40). »

— « Tenir compte des contraintes de l'économie », répète Edmond Maire.

« Constatant l'impuissance des structures capitalistes et de leurs règles du jeu, répondait le rapport de 1959, nous devons amorcer une nouvelle étape, celle de la mise en œuvre d'une économie au service des besoins (expression soulignée dans le texte) par l'instauration d'une planification démocratique (p. 10). »

La résolution adoptée au 30^e Congrès (1959) par 85 % des mandats était nette :

« Confirmant son opposition au capitalisme, y compris à ses formes modernes, le congrès rappelle en conséquence la nécessité d'une économie orientée en priorité vers la satisfaction des besoins de bien-être et de culture des masses populaires.

« Rappelant la notoire insuffisance d'un plan économique qui, malgré ses intentions, ne serait guère qu'un moyen d'utiliser les ressources de l'Etat au profit des firmes privées, le congrès affirme sa volonté de mise en place d'une véritable planification permettant de garantir à la fois le plein emploi de la main-d'œuvre et l'élévation progressive du niveau de vie.

« Le congrès demande que la détermination des fins, le choix des moyens, la fixation des objectifs et l'exécution du Plan soient réalisés avec la participation et le contrôle des organisations syndicales de travailleurs dans le cadre des directives d'ensemble élaborées par la représentation nationale.

« Dans cet esprit, le congrès se prononce pour la nationalisation effective de la totalité du système bancaire et de crédit, et demande à ses fédérations d'étudier les modalités d'un véritable contrôle économique des organisations syndicales des travailleurs sur les structures déterminantes de l'économie, modalités pouvant aller jusqu'à des nationalisations de forme appropriée dans certaines branches telles que la sidérurgie, la construction navale, le ciment, le pétrole, la grande industrie chimique, les transports. »

Le même texte se prononçait « pour un changement complet de politique »

« Le congrès constate que la disparition du contrôle populaire au moyen des institutions mises en place au moment de la libération du territoire (comités d'entreprise, gestion de la Sécurité sociale, rôles et pouvoirs des délégués du personnel) qui avait suscité

Quelques éléments de comparaison

En 1949, la France retrouve un produit intérieur dont le volume est analogue à celui de 1938. Mais la part consacrée à l'investissement y représente 20,5 % contre 13 % en 1938. Quant à la consommation, elle est passée de 74,5 % à 68 % tandis que les dépenses des administrations ont diminué de 12,5 % à 11,5 %

En 1953, la France retrouvait le niveau de production record des années 1929-1930 mais la consommation n'avait pas encore atteint le niveau de 1938. Il faudra attendre 1957 pour que « la bonne vie » d'avant-guerre cesse de faire envie.

Ce phénomène se poursuivit : le nombre de voitures individuelles doublant de 1957 à 1963 pendant que l'équipement des ménages suivait une véritable mutation : 6 % possédaient une télévision en 1957, 17 % un réfrigérateur, 18 % une machine à laver, 22 % un aspirateur, ils seront respectivement, en 1963, 27 % à posséder une télévision, 41 % un réfrigérateur, 31 % une machine à laver, 35 % un aspirateur.

tant d'espoir dans les masses ouvrières, provient de la dégradation progressive du climat politique.

« Instruit par cette expérience, le congrès rappelle aux travailleurs la nécessité d'un changement de politique par un gouvernement utilisant tous les rouages de l'économie au service de l'ensemble de la population et orienté vers une volonté réelle de paix, de solidarité avec les pays sous-développés, et la reconnaissance des droits de tous les peuples à la liberté et au bien-être, seules conditions pour réaliser la promotion populaire dans le monde entier. »

En 1959, en adoptant une telle orientation, la CFTC prenait en compte les données de l'expansion et de la concentration capitalistes.

Sous l'impulsion d'organismes étatiques, la bourgeoisie avait réalisé à son profit la reconstruction de l'après-guerre. En 1953, en effet, la France avait retrouvé approximativement son niveau de production record des années 1929-30. Mais, du fait de la défaite ouvrière de la Libération, ce sont les investissements capitalistes qui prenaient la plus grande part, la consommation des travailleurs restant en retard (voir encart)

Cela s'accompagnait d'une concentration du pouvoir capitaliste : « Le libéralisme n'est plus qu'une façade », note le rapport de 1959, car

0,15 % des firmes françaises réalisent plus de 41 % du chiffre d'affaires national (p. 11) »

Quant à la « société de consommation de masse », qui prenait son essor, elle était caractérisée par le fait que « les besoins solvables ne sont pas forcément les besoins prioritaires » (id). En même temps, « en Europe les disparités régionales s'accroissent » ainsi que le « sous-développement à l'échelle mondiale ».

Poussée par l'expérience des grandes grèves de 1955 à Nantes, l'équipe CFTC des Pays de Loire avait voulu tirer au clair le fonctionnement réel du système capitaliste, prendre la mesure de l'ennemi de classe. Le même rapport détaillait les règles de fonctionnement et l'élaboration des « plans capitalistes de modernisation » ; il expliquait aussi quels mécanismes pourraient servir à maîtriser les priorités.

Techniquement révolutionnaire

« En résumé, écrit G. Declercq dans son rapport de 1959, l'étude des moyens doit être centrée sur la question suivante : comment faire en sorte que les investissements productifs qui seront réalisés soient conformes aux objectifs d'équipement définis par le plan ? Pour mieux y répondre, il est commode de rattacher la foule des investissements productifs à deux grands types : les investissements, "spontanés", et les investissements "dirigés" ».

Les investissements « spontanés »... sont « ceux qui rapportent très vite un profit et autorisent une rotation rapide des capitaux engagés ».

Les investissements « dirigés » sont « ceux qui auraient de fortes chances de ne pas être réalisés en temps utile si on les abandonnait à la spontanéité de l'initiative privée : puisque leur exécution n'est pas "spontanée", elle doit être "dirigée" » (p.30 et 31). »

« En principe, précisait Declercq, Il ne sera pas nécessaire de stimuler l'investissement "spontané". L'action du plan se bornera à la discipliner. En effet, son volume pourrait tendre à dépasser les limites prévues, d'où absorption d'un surcroît de disponibilités financières contrariant le financement d'autres investissements (investissement "dirigé", logement, investissement administratif ou social). »

Pourquoi cette contrainte envers ce qui est « spontané » dans le fonctionnement de l'économie capitalis-

te ? La réponse est claire et nette : « Déclenchés par le seul mobile de la rentabilité financière, c'est-à-dire en vue du profit maximum, ils auraient peu de chance de coïncider avec les anticipations volontaristes du plan (id). » Les techniques sont ensuite précisées : « contrôle public de l'autofinancement, interventions discriminatoires dans le domaine des prix, etc. »

Signalons ici quelques propositions qui, affirmées dans l'actuel débat sur « les contraintes de l'économie », sont violemment rejetées par le courant Maire-Rocard-Delors.

Premier exemple : « L'intervention directe du planificateur pour opposer son vote à tel ou tel projet : subordonner la délivrance des autorisations administratives à un avis favorable de sa part. » On est loin de tous les discours sur la « Supériorité de la démarche contractuelle » qui laisse en fait les pleins pouvoirs au patronat !

Deuxième exemple : « La coordination et la sélectivité de la distribution du crédit. L'expérience montre que la nationalisation complète de notre système bancaire apparaît nécessaire pour que la politique de crédit soit un moyen efficace de réalisation des objectifs du plan. »

Ce qui est ainsi précisé pour le secteur des investissements faits « spontanément », c'est-à-dire portés par le profit, « s'applique évidemment à l'investissement "dirigé" ». Toutefois, comme le dit Declercq, « il ne suffit plus de le contrôler, il faut le stimuler ». Comment ?

Par la création « d'une Caisse nationale d'investissement, alimentée pour partie par l'impôt, notamment par l'impôt sur les chiffres d'affaires et sur les bénéfices industriels et commerciaux — ce qui constitue une véritable épargne forcée — et partie par des dépôts privés. »

On est loin de toutes les craintes de Delors devant une telle centralisation du crédit !

Troisième exemple, le champ des nationalisations : « Il sera effectivement procédé à la nationalisation des secteurs où l'excès d'autonomie des centres de décisions fait d'ordinaire obstacle à une correcte exécution des consignes du plan. La question mérite d'être posée notamment pour des secteurs comme la sidérurgie, la grande industrie chimique, les ciments, la construction navale, les transports routiers. »

Faut-il rappeler que cette liste date de 1959, alors qu'Edmond Maire et son équipe, en 1974 ou en 1981, jugeaient « risqué » de trop « étendre » le secteur nationalisé... ?

Cette contradiction est d'autant plus remarquable que le texte du rapport Declercq, continue par un passage qui a des résonances immédiates dans les débats actuels : « *Il apparaît indispensable, écrivait-il, d'assurer une coordination plus réelle des politiques des entreprises déjà nationalisées pour en faire de véritables moyens d'exécution du plan. Il faut aussi soustraire les investissements de base aux aléas de la conjoncture* (p. 32). »

Contre la priorité à la « compétitivité » capitaliste du secteur nationalisé, la minorité CFTC défendait les nationalisations comme moyens pour une autre politique au service des besoins sociaux et du plein emploi.

Elle ajoutait à cela une exigence en matière de fiscalité : « *Elle devra être réformée afin de concourir à la réalisation des objectifs du plan : on s'efforcera de diminuer la charge des impôts indirects et de faire en sorte que les impôts sur le revenu, largement progressifs, couvrent une plus large part des dépenses de l'Etat.* » En 1959... alors qu'Edmond Maire fait semblant depuis le congrès de Metz, en mai 1982, de découvrir « *un problème auquel nous n'avons pas assez réfléchi* » !

Dans les limites du présent article, ces citations sont suffisantes : ces mesures, présentées comme socialistes et démocratiques et auxquelles Edmond Maire tourne le dos, étaient proposées dans la CFTC-CFDT dès 1959. Et de surcroît adoptées par 85 % des mandats. A une époque où la « référence chrétienne » n'avait pas encore disparue...

Ces avancées dans les propositions politiques amenèrent une prise de conscience plus nette des options anticapitalistes. Qu'est-ce que le patronat et la bourgeoisie si la « fonction d'investissement » leur est ôtée ? Refusant de donner à cette question son plein développement politique, les minoritaires de la CFTC, en passe de devenir totalement majoritaires, prirent quelque temps l'habitude de dire qu'ils étaient « techniquement révolutionnaires ».

Les contre-planistes en échec

Cette orientation, certains auraient voulu qu'elle s'exprime plus clairement. Ainsi Pierre Jeanne, membre de la minorité CFTC et représentant de l'UD de Rouen, regrettait : « *Il semble que l'on ait peur*

d'employer le terme... qui définit une économie planifiée... une société sans classes. »

A l'opposé, elle embarrassait beaucoup le PCF, qui l'attaqua violemment en affirmant dans une brochure de masse que « *la soumission au Vatican explique pourquoi la CFTC ne met jamais en cause le principe de la propriété privée des moyens de production* (3) ».

En réalité, la direction du PCF, sous l'autorité de Maurice Thorez, venait (en 1953) d'interdire des réflexions semblables au sein de la CGT (4) : elle faisait campagne, en plein développement de la consommation de masse, pour faire croire à la « *paupérisation absolue de la classe ouvrière* », c'est-à-dire au fait que les travailleurs s'appauvrirent d'année en année... propagande absurde, qui servait à Maurice Thorez d'argument pour « prouver » « *la supériorité économique de l'URSS* » !

Au sein même de la CFTC-CFDT, l'adoption du rapport Declercq représente « *le passage d'une analyse "moraliste" de la société industrielle à une analyse "politique" de la réalité de cette société* (5) ».

Cette orientation allait donner lieu à de nouvelles batailles (6) dont Gilbert Declercq a donné lui-même le résumé : « *Qui a le pouvoir d'investir possède la maîtrise non seulement du niveau de vie mais du genre de vie (...)* La lutte syndicale vise donc à faire que la fonction d'investissement ne soit plus une fonction privée mais une fonction publique : d'où la nécessité de la nationalisation (et non de l'étatisation) des secteurs clés de l'économie.

« *La lutte ne se trouve, dès lors, pas seulement dirigée vers la protection et la défense des travailleurs, mais vers la réalisation d'un nouveau type de société, de nature socialiste ; le droit syndical, c'est-à-dire le développement du pouvoir de contestation du système, devenant un objectif en soi.*

« *Il était donc légitime que la fraction "moraliste", attachée aux schémas d'un catholicisme social (...) refuse cette évolution essentielle, plus essentielle qu'un simple changement d'étiquette. (...) En fait, disait-il en 1971, depuis plus de dix ans, il y a eu un tas de "déviation" de l'orientation définie en 1959.* »

Reprenons-en deux exemples, tout à fait actuels. L'un mettant en scène Jacques Delors et l'autre Edmond Maire et Michel Rocard.

Afin de « combattre la lutte de classes » à sa façon, le régime gaulliste fit tout son possible pour « jouer la carte » de la « planification démocratique » pour chercher à intégrer une

3. « La CFTC et la planification démocratique... ce qu'en pense le PCF », 1^{er} septembre 1962.

4. En mai 1953, la CGT adoptait un « Programme économique ». Le PCF s'opposa à cette orientation, qui resta au tiroir. En 1955, se désengageant, Benoît Frachon dénoncera « les illusions démobilisatrices » de cette orientation précédente. Voir « la CGT » d'André Barjonet au Seuil (1968) ; p. 81 et suivantes. De même, lire « la CGT » de René Mouriaux, au Seuil (1982) ; p. 179 et suivantes.

5. « Syndicalisme en liberté » éd. du Seuil 1974.

6. « La CFDT » coll. Politique au Seuil, 1971, livre collectif de la direction CFDT, avec une préface d'Eugène Descamps.

fraction au moins du mouvement syndical dans le jeu constitutionnel (8).

Certains tombèrent immédiatement dans le panneau. Ainsi Jacques Delors, membre de la CFTC où il jouait un rôle d'« économiste ». Il écrivait, en 1961, que « *l'on a pu suivre avec intérêt l'effort fait à l'occasion du IV^e Plan pour faire précéder la détermination des objectifs d'une discussion sur les finalités de l'économie* » (9).

Il en concluait qu'« *un immense effort de pédagogie politique et d'éducation politique reste à faire* ». Delors en proposait un moyen, justement au moment où il allait choisir d'abandonner le syndicalisme pour devenir haut fonctionnaire dans les organismes du Plan : « *En reconnaissant au syndicalisme sa tâche de contestation, on lui permettra d'attirer l'attention des détenteurs du pouvoir politique et économique sur les risques permanents qu'engendre l'exercice de celui-ci et sur les besoins des hommes tels qu'ils s'expriment à un moment donné. Cette mission est d'ailleurs fort compatible avec une participation à la définition et au contrôle de l'exécution du Plan.* »

C'est pour refuser de tels projets d'intégration du syndicat au système capitaliste que « *le 31^e Congrès rappelle l'opposition entre la planification démocratique réclamée par le 30^e Congrès de la CFTC et le système néo-capitaliste, sous quelque formule de planification qu'il se dissimule* » (10).

Et Gilbert Declercq en fournit une explication : « *L'influence d'un certain nombre d'économistes modernes dans l'organisation a eu pour résultat de confondre une "démocratisation de planification capitaliste française" avec une planification démocratique qui n'était pas seulement différente, mais encore opposée à la conception capitaliste du Plan* » (id. p. 162).

Il en dégagait aussi la leçon générale, qui contredit de plein fouet la volonté actuelle du gouvernement et de la majorité PS-PC lorsqu'ils veulent « laisser jouer les règles du marché » dans le fonctionnement de l'industrie et du crédit, même nationalisés : « *Le rapport de 1959 parlait bien de participation à la gestion, et de rôle économique pour les syndicats, mais à condition qu'auparavant soit résolu le problème de la maîtrise "socialiste" des investissements* » (ib. p. 162.)

Ce débat ne cessa de rebondir tout au long des années soixante, lié à la question de « quelle issue après de Gaulle ». Et cela nous ramène à la discussion sur « la stratégie dite de contre-plan » (voir *Critique communiste* n° 14, décembre 1982). Maire, Ro-

card et leurs amis, par « réalisme », prônaient avant tout la recherche d'un accord facilitant la collaboration de classes, donnant ainsi une « crédibilité » aux projets de Mendès-France. Nouvelle discussion donc, dont Gilbert Declercq a pu donner le résumé suivant : « *En mars 1967, il a fallu mener une bagarre très dure pour empêcher le conseil confédéral de faire du "taux élevé de progression du plan" l'arme absolue de contestation de la CFDT* » (ibid. p.162) »

Ce « taux de progression plus élevé », proposé par Edmond Maire et ses amis, était une application concrète de la « stratégie de contre-plan » : il fallait, selon eux, définir « des objectifs cohérents » pour montrer, de l'intérieur même du système, quelles sont les propositions réalisables sur lesquelles le syndicat serait « prêt à s'engager ». Ils avaient pu, ainsi, chiffrer un « taux de progression » de 0,5 % plus élevé que celui retenu par les « experts » gaullistes (11).

Maire et Rocard, co-auteurs avec d'autres de ces propositions, prétendaient parvenir à un accord garantissant la gauche non communiste contre des risques de « débordement » par les syndicats, tout en limitant les revendications afin de « *ne pas sortir des limites imposées par une économie ouverte* » et en évitant qu'elles ne soient trop « *exagérées* » et ne « *pro-duisent de l'inflation* ».

Sur le plan politique, donner de telles garanties pouvait avoir un double effet : « *Contraindre le PC et la CGT à accepter le rapport de forces* » créé par cette « *alliance entre l'aile syndicale et l'aile politique du mouvement* » ; par la même occasion, écrivaient-ils en février 1968, « *le ralliement de voix centristes* » pourra s'ajouter et faciliter ainsi « *une majorité nouvelle* » (12).

Cette perspective de soumission de la CFDT à une telle opération politique, en vue, dès 1968, des élections prévues pour 1972, fut repoussée : la majorité des militants visait à préparer, par les luttes et l'unité d'action, un passage à un socialisme démocratique. Tandis que Maire et ses amis recherchaient un changement de l'intérieur même du système, les progrès de la démocratie permettant de convertir le capitalisme en une réalité nouvelle, pas « socialiste », mais « non capitaliste » (13).

L'autogestion

En Mai 68, le mouvement des masses a « *balayé d'un revers de main*

8. Pour une analyse détaillée, voir le livre de Jean-Pierre Oppenheim : « La CFDT et la planification », éd. Téma, 1973. En particulier la quatrième partie : « La planification démocratique pour la CFDT : source d'intégration, de concertation, ou d'opposition ? ».

9. Sous la signature de Roger Jacques, dans « Perspectives socialistes » de janvier 1961. Jacques Delors appartenait à l'époque au bureau politique de l'UGS (Union de la gauche socialiste) formée de regroupement du MLP (Mouvement de libération du peuple), de la « Nouvelle Gauche », et de « Jeune République », aile mendésiste de l'ancien Parti radical. C'est au titre de cette dernière composante que Jacques Delors avait été désigné.

10. Résolution générale du 31^e Congrès, juin 1961.

11. « Le contre-plan » aux éditions du Seuil.

12. Dans un article de « Témoin chrétien » de février 1968. Et dans le n° 76 de « Formation », la revue des militants CFDT.

13. Cette expression curieuse de « non capitaliste » est empruntée à la résolution générale du congrès de Metz.

les *élucubrations du contre-plan* », a expliqué Gilbert Declercq. Cela reste vrai, même si les forces politiques de gauche se sont refusées à prendre le pouvoir, portées par la grève générale (14).

C'est au cours de cette même grève générale que la CFDT mit en avant la perspective de « l'autogestion ». Après 1968, la CFDT fit plus souvent référence à l'autogestion socialiste qu'à « la planification démocratique ». Les deux notions s'opposent-elles ?

Au premier abord, il semble en effet que l'autogestion, qui signifie une mobilisation décentralisée, à l'échelon de l'entreprise, soit contradictoire avec la planification, qui présume une démarche centralisée. Est-ce que cela a changé l'identité de la CFDT en 1968 ?

En fait, la réponse est non ! Comment prétendre exercer le pouvoir d'autogestion au niveau des entreprises si, au préalable, les travailleurs n'ont pas, collectivement, les moyens de contrôler l'ensemble de l'économie, c'est-à-dire, en bref, les moyens d'une planification, grâce à la socialisation des grands moyens de production et de crédit ?

Eugène Descamps, secrétaire général de 1961 à 1971, a d'ailleurs tenu à souligner la continuité de la CFDT que Mai 68 a permis, selon lui, de réaffirmer devant toute une nouvelle génération de militants. Elle tient pour l'essentiel en une double option (15).

« *L'autonomie syndicale : C'est le lien étroit, quotidien entre CGT et PCF, particulièrement visible dans les périodes exceptionnelles, qui a posé clairement les problèmes de l'autonomie du syndicalisme à l'égard du politique. Ce que nous avons appris entre 1945 et 1948, une nouvelle génération l'a découvert en 1968 (p. 11).* »

A l'opposé de toute la période précédente, une large génération de militants venait à l'activité syndicale et politique. Sur la base d'une conviction ferme : l'actualité de la lutte des classes. Conviction qui contredisait toutes les théories sur l'intégration de la classe ouvrière au système qui fleurissaient dans les années précédant 68.

En même temps, cette nouvelle génération eut une identité marquée : contre toute forme de bureaucratie, la trahison de la grève générale par le PCF se confondant durant l'été 1968 avec la répression du « printemps de Prague ».

Socialisme oui, stalinisme, non ! Cette évidence allait de pair avec le refus de l'exploitation... Très précisé-

ment, cette génération pensait que la révolution socialiste devait donner la garantie de ne pas reproduire ce monstre qu'est « le socialisme réellement existant » dans les pays de l'Est. D'où le thème de « l'autogestion » ; ce sont les travailleurs eux-mêmes qui gèrent leurs affaires sans s'en remettre à un pouvoir bureaucratique pesant comme une pyramide sur la classe ouvrière.

Deuxième option sur laquelle insiste Eugène Descamps :

« *L'option socialiste : La recherche d'un socialisme démocratique, amorcée dès 1952 dans les métaux, la chimie, le bâtiment, le SGEN et dans les unions départementales minoritaires, a incontestablement aidé à approfondir le contenu démocratique de la société anticapitaliste, mais non totalitaire que nous avions projetée (...). C'est cette volonté de substituer au capitalisme une société socialiste à base de solidarité et d'extension des droits des hommes qui dans les recherches engagées a fait privilégier, après la planification démocratique, les idées d'autogestion et de propriété sociale mises en valeur par notre congrès de 1970. C'est cette volonté de voir les responsabilités partagées par le plus grand nombre qui nous a fait rejeter les expériences de socialisme centralisé des pays de l'Est (p. 13 et 14).* »

On peut donc le voir, et la lecture des quelques extraits de textes que nous publions en annexe le confirme, les positions de la CFDT en Mai 1968 viennent de loin.

Les citations de la minorité CFTC en 1952, en 1956, montrent que les positions des minoritaires furent très tôt affirmées en faveur du socialisme.

Celles de la fédération Hacuitex, tirées des congrès de 1964 et 1966, montrent assez nettement, pour leur part, l'élaboration, avant 1968, de la perspective de l'autogestion.

Il n'est donc pas étonnant de voir la CFDT, dans la résolution générale du 35^e Congrès, en 1970, préciser « *les trois caractéristiques de la société à construire : l'autogestion, la propriété sociale des moyens de production et d'échanges, la planification démocratique. Ces trois éléments, était-il d'ailleurs souligné, ne peuvent être réalisés que dans une société socialiste (16).* »

Le rabot d'Edmond Maire

Ce congrès de 1970 avait vu se dérouler un débat entre trois « contributions » (17), avec un vote de « prise en considération » pour choisir le texte qui serait ensuite

14. Signalons ici, parce que c'est malheureusement trop peu connu, qu'Edmond Maire lui-même fut, en Mai 1968, « hostile à l'idée de sauter les étapes (...) en appeler à une sorte de jaillissement spontané qui parte des entreprises pour organiser la société toute entière me paraissait utopique et dangereux ». (« La deuxième gauche » éd. Ramsay, p. 216)

15. Voir la préface d'Eugène Descamps à « la CFDT », déjà cité.

16. Résolution du congrès de 1970. Voir « Textes de base », p. 38 et suivantes, éd. Montholon.

17. Un projet de texte était présenté, au nom du conseil confédéral, par André Jeanson. Des syndicats y avaient présenté des amendements. Mais il existait aussi, pour ce 35^e Congrès, deux « contre-textes » : l'un présenté par les Pays de Loire, le SGEN, l'union régionale parisienne et la Bretagne ; l'autre par les fédérations Hacuitex, PTT, services et soixante-sept divers syndicats.

Le dernier, défendu par Krumnov, obtint 26,7 % ; le précédent 32,8 %. Le texte du conseil confédéral 42 %. Soumis au débat et amendé, il sera finalement adopté par 65 % des mandats.

amendé. Le document adopté comporte le « tryptique » devenu la référence traditionnelle des militants CFDT pour dix ans :

L'autogestion, la propriété sociale des moyens de production, la planification démocratique.

Cependant, tout en affirmant ainsi son objectif, parvenir au socialisme par la lutte des classes, la CFDT allait se trouver confrontée à une poursuite de l'offensive politique du courant « moderniste », fortement marqué par le mendésisme. Il s'agit, pour ses défenseurs, de donner la priorité à la conquête des divers « pouvoirs », en gommant la question décisive de la propriété des moyens de production.

Parallèlement, les deux autres « contributions » étaient beaucoup plus nettes sur ce problème. Les extraits que nous en publions ici le montrent. Celle soutenue par Gilbert Declercq souligne — avec vraisemblablement l'accord d'Eugène Descamps — la continuité depuis 1959 :

« La CFDT condamne et combat le capitalisme non seulement dans ses effets mais dans ses fondements, et cela sous toutes les formes modernes de "planification", de "concertation" et de "nouvelle société" sous lesquelles il peut se dissimuler (...) La CFDT se prononce résolument pour le socialisme, c'est-à-dire la propriété sociale des moyens de production et d'échange, notamment ceux qui possèdent une taille et une importance déterminantes. »

L'autre « contribution » défendue par Frédo Krumnov souligne nettement que *« la mise en place d'une autre société en rupture totale avec le système capitaliste est indispensable (...) Le socialisme est incompatible avec la propriété privée des moyens de production car le patronat y trouve les instruments de son pouvoir »*.

A entendre les actuelles déclarations d'Edmond Maire ou de ses lieutenants, à commencer par Jean Kaspar ou Jacques Chérèque, certains pourraient douter de ce que fut l'orientation de la CFDT sur la question de la propriété. Il suffit cependant de rappeler quelques éléments de plusieurs années de cette histoire. En 1973 tout d'abord, lors du 36^e Congrès à Nantes, il fut réaffirmé la place décisive des nationalisations dans la stratégie de la centrale ; malgré les arguments de Maire et de son courant.

Et il en fut de même, au fil des années, jusqu'à la « plate-forme » adoptée en janvier 1978, dont il vaut la peine de citer aussi de larges extraits (voir en annexe).

Cependant, pour faire apparaître dans sa vérité les véritables orienta-

tions et les méthodes antidémocratiques d'Edmond Maire à la tête de la CFDT, il nous faut aussi dire deux mots des circonstances qui ont accompagné l'adoption de ce texte : les militants voulaient une référence affirmant leur « identité » devant la perspective de victoire de l'Union de la gauche... Pendant les mois où cela se discutait, Edmond Maire et son équipe procédaient à des négociations, tenues longtemps secrètes, avec le CNPF.

Hervé Hamon et Patrick Rotman en ont donné un récit dans *La deuxième gauche*. Ils citent les participants de la première réunion.

« François Ceyrac : Mercier et Moreau m'ont donné la substance du rapport qui devait être présenté en janvier. (Il ne s'agit pas de la « plate-forme », bien sûr, mais du « rapport Moreau », prônant le « réalisme » en matière économique-NDLR). Moreau ne m'a pas caché que le Programme commun était un carcan pour le syndicalisme tel que le concevait la CFDT. Pour lui, une victoire de la gauche dans l'état de division et d'impréparation où se trouvait cette dernière représentait une source d'inquiétude. Albert Mercier précise : le contact a été bon. Tout de suite, nous avons demandé avec qui nous pouvions traiter au CNPF. Ceyrac était désireux de rouvrir les dossiers. Il a beaucoup de bons sentiments, comme pas mal de patrons chrétiens (p. 303 et suivantes). »

Ainsi, la duplicité d'une direction saute aux yeux : le CNPF se voit « garantir » la bonne volonté de la confédération CFDT au moment où celle-ci, publiquement, est bel et bien obligée d'adopter un texte réaffirmant que *« les détenteurs actuels des moyens de production doivent être expropriés »*.

La conclusion, provisoire, de ce débat se trouve dans le texte adopté au congrès confédéral de Metz : en lieu et place de l'objectif d'une *« appropriation collective des grands moyens de production et d'échange »*, on trouve l'expression, bien différente, *« d'appropriation collective des pouvoirs »* (alinéa 118). Ce fut voté. Mais sans débat : la direction confédérale refusa de soumettre à la discussion un seul des « amendements » sur ce point ! Ainsi un groupe politique monopolisant la direction confédérale de la CFDT cherche-t-il à liquider ce qui le gêne dans le passé de l'organisation syndicale. Par tous les moyens. Mais cela même, finalement, fait dire que le débat ne peut que rebondir, porté par l'expérience en cours des luttes de la classe ouvrière.

Annexes

Des analyses de la minorité CFTC en 1952 et 1956

« Il est important que nous précisions bien le monde où nous vivons et qu'en premier lieu soit analysé le système capitaliste, cause de trop de misères pour l'humanité.

« Disons que notre monde capitaliste est celui où les possédants dirigent effectivement la vie des nations. Il a pour base la propriété des moyens de production, il s'est développé grâce à l'accumulation du capital dû au bénéfice réalisé par l'effort manuel ou intellectuel du travail et par l'investissement de capitaux nouveaux...

« On ne dénoncera pas assez le mensonge démocratique en régime capitaliste. La liberté capitaliste a livré la démocratie libérale, en utilisant ses formules mêmes et les armes qu'elle lui donnait, à l'oligarchie des riches (oligarchie de puissance et de classe), puis, au dernier stade, à un étatsisme contrôlé par la grande banque et la grande industrie qui se sont emparées non seulement des commandes occultes de l'organisation politique, mais de la presse, de l'opinion, de la culture, parfois même des représentants du spirituel pour dicter les volontés d'une classe et modeler jusqu'aux aspirations des masses à l'image des leurs tout en leur refusant les moyens de la réaliser. »

(Extrait du rapport de la fédération métaux de la CFTC, congrès de Nantes, 1952.)

« Nous ne voulons pas aménager le régime capitaliste, mais lui substituer une autre forme de société. Rappelons qu'à maintes reprises nos analyses nous ont conduits à déclarer que la propriété capitaliste ne pouvait plus être la base et la structure du pouvoir économique. »

(Eugène Descamps, rapport au congrès de Dunkerque, 1956).

Planification, autogestion et socialisme en 1964 et 1966

« Une véritable planification démocratique ne se conçoit pas, et ne peut fonctionner si le droit d'autorité reste attaché au capital. C'est là encore un très important problème de doctrine. Il ne suffit pas de condamner le système capitaliste sans le condamner dans ses fondements mêmes.

« Pour contester le capitalisme, il faut s'attaquer à la notion du capital et du profit lui-même. Remettre en question le droit de propriété et l'autorité de gestion du capital sur les moyens de production et sur l'économie, c'est préconiser la socialisation des moyens de production. (...)

« Devant toutes ces exigences et conditions nécessaires à une véritable planification démocratique, il faut constater qu'un changement de régime politique est indispensable. Il faut sortir d'un régime capitaliste pour entrer dans un régime socialiste. »

(Extraits du rapport de Frédo Krumnov au 43^e Congrès de la fédération Hacuitex, en mai 1964.)

« La transformation de la société est le but premier de l'action syndicale... Il nous arrive souvent de parler de démocratie, de planification démocratique, de socialisme démocratique ou de démocratie économique, sans expliquer ce que ces termes recouvrent pour nous.

« Cela est dangereux, car l'un des défauts de notre société contemporaine, n'est-ce pas justement de déformer les mots et leur sens (...).

« Dès que le combat ouvrier a commencé, les travailleurs ont revendiqué une forme de société qui leur permettrait d'exercer effectivement leur droit de gestion. La conviction que les travailleurs devraient gérer un jour eux-mêmes leur entreprise s'est introduite rapidement dans la prise de conscience de la classe ouvrière et cette exigence d'une société démocratique a conduit la classe ouvrière à de nombreuses expériences. (...)

« Le socialisme n'est pas un système fini et définitif. Le socialisme a été trop longtemps identifié soit à un parti politique, soit au socialisme d'Etat, ainsi qu'il a été mis en application en URSS après la révolution de 1917. Cette identification ne doit toutefois pas nous faire oublier le côté positif de toutes les expériences à travers lesquelles les travailleurs ont essayé partout à travers le monde de trouver une formule leur accordant le droit de gestion de l'entreprise. (...)

« L'entreprise, que nous préconisons, doit être gérée par les travailleurs eux-mêmes. C'est d'une façon très claire que nous tenons à nous prononcer pour la gestion de l'entreprise par les producteurs qui y sont associés. L'autogestion au niveau de l'entreprise est la forme de démocratie éco-

nomique qui répond le mieux à notre conception et à nos choix.

« Si, dans le domaine des principes, nous proclamons qu'il faut détacher le droit de gestion de la propriété des moyens de production pour la rattacher à l'homme et que nous réclamons que, pour cette gestion économique, chaque homme dispose d'une voix, seule l'autogestion répond, dans sa forme concrète au niveau de l'entreprise, aux exigences que nous formulons. »

(Extrait du rapport au congrès Hacuitex de 1966.)

Contribution d'Hacuitex en 1970 (extraits)

« Toutes les luttes ouvrières, de l'entreprise au plan international s'inscrivent dans une révolte générale. Elle constitue la lutte permanente de la classe grandissante des travailleurs contre la classe dominante qui accapare les moyens de production et le pouvoir.

« L'action syndicale révolutionnaire que la CFDT entend soutenir et développer s'insère d'une façon dynamique dans ce processus de lutte de classes. La CFDT doit contribuer à la rendre plus consciente, plus cohérente et plus efficace.

Les perspectives

« Pour assurer la défense plus efficace des intérêts concrets des travailleurs, la mise en place d'une autre société en rupture

totale avec le système capitaliste est indispensable.

« Il revient à la CFDT, organisation syndicale révolutionnaire, de développer la lutte des travailleurs vers un renversement du rapport des forces pour hâter l'instauration d'une société socialiste démocratique sur les principes : de l'autogestion, de la propriété sociale des moyens de production, de la planification démocratique.

« L'autogestion, c'est la gestion des entreprises mais aussi de l'ensemble de l'économie et de la cité, par les travailleurs. Elle répond au besoin fondamental de responsabilité, de liberté chez les travailleurs, elle est de nature à créer un type nouveau de relations sociales basées sur l'égalité et la solidarité effectives.

« Le socialisme est incompatible avec la propriété des moyens de production car le patronat y trouve des instruments de son pouvoir, en conséquence ils doivent devenir propriété sociale, mais non étatique.

« La planification économique prolonge l'autogestion. Elle permet l'expression des besoins et le dialogue à partir des collectifs de base sur le choix et la coordination des objectifs d'ensemble.

« Cette société doit assurer l'égalité de chance et de droit de tout homme et femme, dans tous les domaines. Elle crée de nouveaux rapports entre les hommes pour la prise en charge collective de leurs problèmes, ce qui exige de cette société le respect et la garantie des libertés collectives et individuelles.

Stratégie

« Dire que les travailleurs sont engagés dans la lutte des classes n'est pas pour la CFDT seulement la constatation mais l'affirmation de notre volonté d'y participer de manière offensive. Il s'agit de mener cette lutte dans les conditions les plus efficaces jusqu'à son terme, l'instauration d'une société socialiste et démocratique. »

Extrait de la plate-forme CFDT, janvier 1978

« La période qui s'ouvre est marquée par l'espoir de changements importants (...) La CFDT a, depuis longtemps, fait un choix anticapitaliste. L'Histoire a montré que les réformes introduites au sein du système capitaliste n'en ont pas modifié le fondement (...) La stratégie autogestionnaire implique un changement radical de l'ensemble de la société. Elle commande la socialisation des principaux moyens de production, d'échange, de communication, de formation et d'information.

« Cela signifie que les détenteurs actuels des moyens de production soient expropriés et que le transfert de propriété à la collectivité s'accompagne d'une modification de la notion même de propriété (p. 6, 8 et 9).

« Pour mobiliser les travailleurs, améliorer le rapport des forces sociales à leur profit, imposer des mesures efficaces (la CFDT, entend confirmer et préciser ses propositions pour une réelle planification démocratique (...).

« Cette nationalisation-expropriation, qui ne doit pas être une étatisation, doit, au contraire, favoriser la socialisation (nouvelle répartition des attributs de la propriété) et la marche à l'autogestion.

« La planification démocratique est un des piliers du projet socialiste de la CFDT (...). C'est aussi, avec la gauche au pouvoir et une large mobilisation populaire, un des moyens de sortir de la crise... (p. 60 et 61) »

(Toutes ces citations sont extraites de la brochure « CFDT-réflexion », éd. Montholon.)

La politique étrangère de Mitterrand

CHRISTIAN PICQUET

UNE politique étrangère socialiste « constitue une priorité de notre projet » proclamaient, avant le 10 mai 1981, les dirigeants du Parti socialiste. On peut distinguer deux phases dans la mise en œuvre de la nouvelle diplomatie française. Dans un premier temps, tout en affirmant sa fidélité aux « engagements internationaux » de la France, en clair à l'Alliance atlantique, le gouvernement cherchait à jouer sa propre carte dans le jeu international. Grâce au crédit que lui valait, dans de nombreux pays, la victoire remportée sur la droite, il proclamait la nécessité d'un « nouvel ordre mondial », dont les pays de l'hémisphère sud auraient été les principaux bénéficiaires. Les responsables français n'hésitèrent pas à marquer plusieurs fois leurs désaccords avec les Etats-Unis : déclaration franco-mexicaine sur le Salvador, sommet de Cancun, etc.

Très vite pourtant, ce dernier aspect fut occulté par un alignement complet sur les initiatives internationales de Washington et sa politique de militarisation, alignement que les affrontements avec la Maison-Blanche à propos du commerce Est-Ouest ne peuvent dissimuler. Les exemples sont nombreux : caution donnée au déploiement des missiles américains en Europe, acceptation de l'entrée de l'Espagne dans l'Alliance atlantique, appui donné aux accords de Camp David et participation à la force multinationale dans le Sinaï comme le souhaitait Reagan, refroidissement notable des relations avec l'Union soviétique et l'expulsion d'une cinquantaine de ses diplomates, etc.

Cette évolution était inévitable. On ne peut, en effet, soutenir d'un côté les objectifs des Etats-Unis lorsqu'il est question des rapports Est-Ouest, et heurter par ailleurs leurs intérêts dans les pays semi-coloniaux. Certains courants au sein du PS reconnaissent implicitement l'incohérence de la démarche initiale. C'est le cas du CERES dans son dernier ouvrage : « L'idée que nous pourrions compenser une appartenance résolue et renforcée au camp occidental (au Nord) par une totale liberté d'allure (au Sud) allant jusqu'à nous opposer directement en Afrique, au Levant, en Orient, en Amérique latine, à

nos alliés du Nord, revient à proposer à notre diplomatie un pari, à la lettre, schizo-phrénique (...) En réalité, le fait que nous n'ayons qu'une marge de manœuvre très faible sur le champ Est-Ouest réduit dès le départ (...) nos véritables possibilités d'action au Sud (1). »

Une réorientation d'ensemble

L'inflexion de la politique française n'est pourtant pas dictée par le seul poids des « contraintes extérieures » ou par le caractère illusoire des premières tentatives du Quai d'Orsay. Elle s'inscrit au contraire dans une réorientation globale des choix diplomatiques et militaires de notre pays. Déterminée par l'évolution de la situation et des rapports internes au camp impérialiste, cette réorientation aboutit à une intégration plus étroite à l'ensemble du dispositif atlantique. Trop d'éléments convergent pour laisser sur ce point le moindre doute.

Dès le 14 septembre 1981, Mauroy déclarait : « L'agression contre la France ne commence pas lorsqu'un ennemi pénètre sur le territoire national (2). » Presque en même temps, les conditions de fabrication de l'arme à « rayonnement renforcé » (ou bombe à neutrons) étaient mises à l'étude. Le discours de François Mitterrand devant le Bundestag, le 24 janvier dernier, fut une confirmation. A l'occasion du vingtième anniversaire du traité franco-allemand, le président prononça un vibrant plaidoyer en faveur de l'alliance impérialiste et de la modernisation du potentiel atomique de l'OTAN, n'hésitant pas à développer une ligne en contradiction complète avec celle des sociaux-démocrates allemands. « La détermination commune des membres de l'Alliance atlantique et leur solidarité doivent être clairement confirmées », devait-il proclamer.

Le projet de loi de programmation militaire, adopté par le Conseil des ministres du 20 avril, est venu concrétiser les discours. Les propositions de Charles Hernu — qui coûteront 830 milliards de francs sur cinq ans — reposent sur quatre éléments principaux :

● La réorganisation du corps de bataille

1. Jacques Mandrin : « Le Socialisme et la France », Le Sycomore, 1983.

2. Discours devant l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN).

afin de permettre une utilisation efficace et rationnelle et de lui donner une plus grande souplesse d'intervention sur le théâtre européen. Le ministre de la Défense affirme sans ambiguïté : « *La réorganisation de l'armée de terre doit s'ordonner autour de trois maîtres-mots : polyvalence, mobilité, puissance de feu* (3). » La diminution de 4,8 % des effectifs militaires répond fondamentalement à cet objectif de modernisation, de même que les modifications en cours au niveau du commandement.

● La modernisation de la force nucléaire stratégique (4), avec la mise en service, à partir de 1985, d'un sixième sous-marin nucléaire (SNLE) qui sera équipé d'un nouveau missile, le M4 (d'une portée de 4 000 kilomètres).

● La modernisation du potentiel nucléaire tactique, avec la confirmation du projet de missile sol-sol Hadès, arme qui doit remplacer le Pluton et qui peut frapper les forces du Pacte de Varsovie à 350 kilomètres de distance. Cent vingt missiles de ce type sont censés appuyer l'engagement de la première armée française, basée de part et d'autre du Rhin. Ils ont comme caractéristique de pouvoir être commandés de l'intérieur du territoire national. Ce qui en accroît la rapidité d'utilisation (5).

● La mise en place d'une force d'action et d'assistance (FAAR) permettant d'intervenir dans de très brefs délais en cas d'affrontement en Europe ou de déstabilisation de zones vitales pour les intérêts français dans le tiers monde. Ce corps expéditionnaire sera complété par une nouvelle force d'hélicoptères antichars (FHAC). Hernu a défini en ce qui la concerne un schéma d'utilisation baptisé « théorie des trois cercles » : « *Le premier cercle porte sur la défense du territoire (...) Le deuxième cercle découle du fait que nous avons des responsabilités plus grandes dans certains pays. Il s'agit de ce que déciderait le gouvernement français si l'Europe était attaquée. Enfin, la défense de la France comporte un troisième cercle qui est défini par la nécessité de respecter les accords militaires conclus avec les pays d'Afrique.* »

Un tel programme s'articule, à l'évidence, avec les nouvelles conceptions de l'état-major de l'OTAN (voir encart). Celles-ci visent à assurer au bloc occidental une supériorité à tous les niveaux et reposent précisément sur l'utilisation coordonnée des forces conventionnelles et de l'armement tactique, domaine sur lesquels porte l'essentiel de l'effort français.

Comment dès lors ne pas en conclure à l'acceptation par le gouvernement de la perspective — mise en avant à de nombreuses reprises par le Pentagone — d'une « guerre limitée » en Centre-Europe, à sa volonté de s'intégrer à une « bataille de l'avant » ?

Cela constitue une incontestable rupture avec les positions antérieurement défendues par la majorité. Certes, ni le PS ni le PC ne se sont jamais engagés à promouvoir une politique allant résolument à l'encontre des intérêts impérialistes.

Depuis la signature du Programme commun en 1972, tous deux inscrivaient leur action dans le cadre de l'Alliance atlantique. Ils affichaient néanmoins un refus de tout alignement sur la stratégie de Washington et reprenaient de fait à leur compte la logique gaullienne de la « dissuasion du faible au fort ». Cette dernière, depuis le retrait de l'OTAN en 1956 et en contradiction avec la préparation d'une confrontation « limitée » sur le vieux continent, consistait à menacer l'adversaire d'une riposte nucléaire au plus haut niveau en cas de menace contre le territoire national. Cette notion de « menace » était suffisamment vague pour permettre l'engagement des forces françaises aux côtés des autres puissances impérialistes (6), mais elle excluait — officiellement en tout cas — toute participation à une quelconque « bataille de l'avant ». L'armement nucléaire tactique était dans ce cadre conçu comme « l'ultime avertissement » avant le « recours à l'arme stratégique » (7).

Lionel Jospin défendait encore une telle ligne en 1980 : « *Le renforcement actuel de l'OTAN (...) ne peut être un facteur de détente réelle, d'autant que les critères qui fondent cette évolution demeurent inconnus* (8). » Et le *Projet socialiste* ajoutait : « *On peut se demander si le vrai projet des états-majors atlantique et soviétique n'est pas de mener la bataille en Europe en cas d'affrontement Est-Ouest. Ainsi s'expliqueraient les recommandations de l'OTAN : renforcer les forces conventionnelles et développer les forces nucléaires tactiques (...) Le maintien dans l'Alliance atlantique ne peut signifier un acquiescement à la stratégie américaine (...) La seule voie praticable reste celle du maintien en état d'une force de dissuasion française indépendante, élément d'une sécurité collective conçue à l'échelle de l'Europe* (9). »

Quant au PCF, il allait plus loin en refusant les Pershing et en s'opposant à la prolifération des armes chimiques. Il avançait des propositions reposant « sur une politique originale audacieuse et constructive de non-alignement, de dépassement et de dissolution simultanée des blocs. Elles visent dans l'immédiat (...)

— à s'opposer au déploiement des missiles Pershing et Cruise (...) A propos des questions militaires, le Parti communiste français réaffirme qu'il est favorable à une défense authentiquement nationale reposant sur le maintien en état opérationnel de l'armement nucléaire français et sur une stratégie de dissuasion tout azimut ;

— à refuser la fabrication de l'arme à neutrons et à aboutir à la conclusion d'un traité interdisant la recherche et la production de toute nouvelle arme de destruction massive (10) ».

Nouvelle donne avec Reagan

Comment interpréter le glissement qui s'est opéré dans les conceptions de l'équipe au pouvoir ? L'explication est

3. « Le Monde », 22 avril 1983.

4. Appliqué à des moyens nucléaires, le terme « stratégique » désigne des armes qui menacent des objectifs situés sur le territoire même de l'adversaire et non sur le champ de bataille. Cela les distingue des forces tactiques destinées à être employées contre le corps de bataille adverse.

5. Les études sur la bombe à neutrons s'intègrent étroitement à ce volet, comme l'avoue Hernu : « Si le président devait décider un jour d'engager la construction en série de l'arme à rayonnement renforcé, il ne saurait s'agir d'une sorte d'artillerie de campagne, mais d'un armement nucléaire tactique modernisé. »

6. De Gaulle déclarait ainsi, le 24 janvier 1963 : « Les principes et les réalités s'accordent pour conduire la France à se doter d'une force atomique qui lui soit propre. Cela n'exclut pas du tout, bien entendu, que soit combinée l'action de cette force avec celle des forces analogues de nos alliés. »

7. C'est cette doctrine que définit le « Livre blanc » élaboré en 1972.

8. « La sécurité de l'Europe dans les années 1980 ». Travaux et recherches de l'Institut français des relations internationales (IFRI), 1980.

9. « Le Projet socialiste », Club socialiste du livre, 1980.

10. Louis Baillot, responsable des questions de défense au PCF : « La Sécurité de l'Europe dans les années 1980 ».

Les plans de guerre de l'OTAN

L'évolution globale des conceptions françaises est d'autant plus grave qu'elle s'inscrit dans le cadre de la nouvelle doctrine développée par les stratèges du Pentagone, qui vise — dans l'optique d'une confrontation limitée au vieux continent — à assurer aux puissances occidentales une supériorité à tous les niveaux, conventionnel, tactique et stratégique. L'été dernier, dans un article de la revue *Foreign Affairs*, le général Bernard W. Rogers, commandant suprême des forces de l'OTAN, résumait bien ses intentions : « Il nous faut être capables de contenir les divisions de premier échelon (du Pacte de Varsovie) pendant que nous conduirons une action d'interdiction et de destruction, par moyens conventionnels, contre les forces de deuxième échelon, les neutralisant ainsi avant qu'elles ne puissent peser en première ligne. Une telle capacité nous permettra aussi de lancer des contre-attaques pour renverser le cours de la bataille (...) Les plus grands efforts doivent être entrepris pour encourager les nations à développer les systèmes évolués d'armement et d'acquisition d'objectifs... »

Afin de « renverser le cours » d'une bataille — pour reprendre les termes du général Rogers — les programmes de l'OTAN prévoient, pour les prochaines années, de mettre l'accent sur la modernisation des moyens de défense classiques, grâce notamment aux nouveaux développements technologiques et de l'électronique, domaines dans lesquels le bloc occidental dispose d'une avance certaine. Pour ne prendre que cet exemple, il suffirait désormais d'une cinquantaine de missiles ou avions porteurs de ces armes à haute performance, pour

dispenser 60 % des engins composant une division blindée. Il fallait auparavant dix à vingt fois plus de sorties d'avions. L'acquisition d'un système de radars-volants et la modernisation des avions de combat dans le cadre de la loi de programmation militaire française vont tout à fait dans le même sens.

Poussant jusqu'au bout cette logique meurtrière, l'état-major impérialiste envisage désormais ouvertement de prendre l'initiative d'une attaque massive contre les forces des pays de l'Est à l'intérieur de leurs frontières, en recourant à une « première frappe » nucléaire. Les armes tactiques — et plus particulièrement les Pershing 2 qui sont destinés à cette « première frappe » — joueraient un rôle primordial, comme l'explique le tout nouveau manuel officiel de l'armée américaine : « Les tirs nucléaires et chimiques préparatoires peuvent réduire la force de l'ennemi au point de rendre possibles des attaques multiples et en profondeur. Selon l'effet de surprise, l'acquisition d'objectifs et l'audace de l'utilisateur, les frappes nucléaires peuvent modifier le cours d'une bataille de manière aussi soudaine que décisive. Les armes nucléaires offrent la possibilité de menacer l'ennemi à l'intérieur de sa sphère d'influence (US. *Army Field Manual 100-5*, 1982). »

Les porte-parole des cercles atlantiques — tel l'ambassadeur François de Rose — ne cachent pas l'enjeu principal de cette stratégie : placer « les responsables soviétiques devant un choix impossible : soit répliquer sur le territoire des Etats-Unis en recourant en premier aux armes intercontinentales, ce qui constituerait un saut important vers la guerre stratégique, soit s'abstenir de cette réplique, ce qui reviendrait à reconnaître que les Etats-Unis sont un sanctuaire au moment même où les Américains viendraient de montrer que, pour eux, l'Union soviétique n'en était pas un. » (Contre la stratégie des Curiaces. *Julliard 1983*).

simple. De même qu'ils se déterminent, en matière économique et sociale, en fonction des besoins de la bourgeoisie française et qu'ils se soumettent aux lois du capitalisme international, nos gouvernants s'adaptent, du point de vue de leurs orientations diplomatiques et militaires, à la situation du système impérialiste.

Ce dernier connaît une crise globale qui affecte aussi bien ses modes de domination et de régulation économique que l'ensemble des mécanismes politico-stratégiques. La crise de l'énergie en est l'indice le plus frappant. Elle entraîne une recherche de nouvelles sources de matières premières, ce qui provoque notamment une course effrénée au contrôle des mers et conduit à la réorganisation des moyens militaires pour assumer cet objectif.

Cette crise globale de l'impérialisme mine également les règles en vigueur de-

puis la Deuxième Guerre mondiale et exacerbe les concurrences entre puissances capitalistes. Ces dernières doivent en outre faire face à la montée des mouvements nationalistes dans le tiers monde et à l'apparition de nouveaux pays industrialisés (pour reprendre la terminologie officielle) qui, grâce à l'exploitation intensive de leur prolétariat, tentent de renégocier leur place dans la division internationale du travail. Il en résulte une déstabilisation qui a comme premier effet de rendre les métropoles occidentales incapables de maîtriser les conflits qui secouent diverses régions du monde (Moyen-Orient, golfe Arabo-Persique...).

L'arrivée au pouvoir de l'administration Reagan a, dans ce contexte, redistribué les cartes. Pour mettre un coup d'arrêt à l'effritement de son hégémonie sur le « monde libre », l'impérialisme US a engagé une vaste contre-offensive. Cel-

le-ci repose tout d'abord sur l'usage intensif de la menace de guerre. Menace de guerre et intervention directe dans les pays semi-coloniaux pour briser les luttes révolutionnaires, s'assurer des positions géo-politiques stables, accéder à de nouvelles ressources minières. Menace de guerre à l'Ouest pour accroître la pression sur l'Union soviétique, pour rétablir le consensus intérieur aux différents Etats et, surtout, pour rétablir la suprématie des USA sur leurs alliés. La stratégie reaganienne a définitivement enterré le « trilatéralisme » qui régissait les rapports au sein du bloc impérialiste dans les années soixante-dix (11). Entérinant la modification des rapports de forces, cette doctrine aboutissait à un partage négocié des zones d'influence entre les trois grands ensembles impérialistes (Etats-Unis, Europe, Japon).

Si elle a réduit les marges de manœuvre des bourgeoisies les moins fortes frappées de plein fouet par la récession, cette nouvelle donne a aussi fait éclater d'importantes contradictions entre les Etats signataires du Traité de l'Atlantique-Nord. Tout d'abord, les mesures qui concrétisent la politique américaine de surarmement (redéploiement des armements classiques dans le cadre du « plan Rogers », accélération des programmes de mise au point des systèmes antimissiles balistiques...) laissent présager une nouvelle offensive des marchands de canons d'outre-Atlantique contre leurs concurrents européens (français et allemands notamment). Ce qui est confirmé par la récente décision du Congrès US de renforcer les dispositions protectionnistes dans ce secteur.

Mais surtout, l'aiguïsement des tensions mondiales révèle une véritable impasse de la « dissuasion ». Depuis trente ans, l'Europe occidentale vivait sur l'illusion que les rapports militaires entre les blocs étaient basés sur « l'équilibre de la terreur ». Le discours officiel de Washington reposait sur le concept de « destruction mutuelle assurée » (MAD) : tout affrontement sur le vieux continent devait déboucher sur des représailles massives « anticités » contre l'URSS, menaçant cette dernière de liquidation totale, même si elle conservait les moyens d'anéantir à son tour les USA.

Les propos du chef de l'exécutif américain, selon lesquels « une guerre limitée en Europe ne dégénérerait pas forcément en un conflit mondial », l'accent mis sur le recours à une « réponse flexible » qui consiste à user de tous les moyens intermédiaires pour empêcher que l'escalade ne monte jusqu'à l'emploi de représailles massives aux Etats-Unis, et l'annonce plus récente d'un plan visant à rendre le territoire US inviolable en se dotant des moyens d'intercepter les fusées intercontinentales soviétiques (12), ont mis fin à toute illusion. Le principal impérialisme recherche la supériorité à tous les niveaux mais n'entend nullement risquer sa propre destruction pour éviter une guerre en Europe.

Cette menace de « découplage » pro-

voque une grave perte de confiance dans le « parapluie » américain. Voici déjà deux ans, Henri Simonet, ancien ministre des Affaires étrangères de Belgique, résumait de cette façon le sentiment de bien des gouvernements européens : « *Un certain nombre d'Européens ont exprimé la crainte que les armes à moyenne portée étant déployées sur le territoire européen, l'intervention américaine au niveau des armes stratégiques intercontinentales étant différée, les Américains ne soient tentés de mener une guerre purement continentale, et de ne pas faire jouer l'intégralité de leur dissuasion. Cela semble être une crainte erronée, mais il faut reconnaître qu'elle exprime un sentiment d'incertitude et de doute que l'ancien secrétaire d'Etat américain, Henry Kissinger lui-même, a alimenté lorsqu'en 1979, il a expliqué aux européens qu'après tout, ils ne devaient pas croire que la dissuasion américaine serait mise en œuvre automatiquement* (13). »

Confrontées à une telle modification des rapports internationaux, l'ensemble des classes dominantes se voient contraintes de redéfinir « à chaud » leur place et leurs orientations. Rendant compte d'un colloque organisé en septembre 1982 par le secrétariat général de la Défense nationale, l'universitaire Jean-Paul Cointet traduit bien la façon dont elles appréhendent les problèmes de cette décennie : « *La crise actuelle prend le visage, non d'une anarchie absolue mais d'un passage obligé vers un autre ordre mondial qui se dessine sous nos yeux et dont il faut simplement espérer qu'il verra l'acceptation par chaque Etat des règles d'une nouvelle solidarité mondiale* (14). »

Pour la bourgeoisie française, il s'agit, comme l'indique Cointet, de « mener une politique de présence active dans un monde de plus en plus instable ». Or, en matière de défense, la doctrine en vigueur jusqu'à présent, qui reposait sur la « sanctuarisation » de l'Hexagone, isolait notre impérialisme et le rendait incapable d'utiliser à son profit les contradictions surgies au sein de l'Alliance atlantique. La nécessité d'une réorientation fut également renforcée par l'accentuation de sa vulnérabilité en divers domaines. Pour ne prendre que cet exemple, la position de notre pays est la plus fragile sur le plan énergétique avec celle de l'Italie : près de 75 % de ses sources d'énergie sont importées et, sur ce volume, le pétrole représente 65 %. Circonstance aggravée par l'extrême concentration des sources d'approvisionnement : à eux seuls, l'Irak et l'Arabie Saoudite fournissent 50 % du pétrole que nous importons. C'est dire à quel point les milieux d'affaire sont dépendants de l'évolution de la conjoncture internationale et que toute déstabilisation dans des régions comme celle du Golfe représente pour eux un danger mortel, de même que toute perspective d'interruption du trafic maritime.

Pour compléter ce tableau, ajoutons que, même dans ses chasses gardées traditionnelles, l'impérialisme français est soumis à une très vive concurrence. Un fait l'illustre bien. Depuis plusieurs mois,

11. Du nom de la commission trilatérale créée en 1973 par David Rockefeller. Instance de réflexion visant à la systématisation des démarches des principaux pays capitalistes, elle comprend des politiciens américains et européens comme Carter, Brzezinski, Barre, Debatisse, Crépeau, Cot, etc.

12. Ce dernier projet ressort clairement de la conférence de presse donnée par Reagan le 23 mars 1983, dans laquelle il annonça son intention de constituer d'ici la fin du siècle un bouclier antimissiles balistiques par l'utilisation du laser, du rayon à particules et des micro-ondes.

13. « Politique étrangère ». Revue de l'IFRI. Mars 1981.

14. « Défense nationale ». Février 1983.

la mise en place d'un « axe Washington-Rabat » permet aux Etats-Unis d'intervenir de plus en plus activement au Maghreb et de grignoter lentement l'influence de Paris en Afrique francophone. La Maison-Blanche ne lésine pas sur les moyens. Ainsi, le montant annuel des ventes d'armes américaines au Maroc est passé d'un coup de 30 à 100 millions de dollars.

Le projet gouvernemental

Le projet gouvernemental qui s'ébauche actuellement part de la nouvelle configuration géopolitique. Il consiste à accepter un réalignement du pays sur l'impérialisme dominant — ce qui implique tout à la fois un durcissement de l'attitude envers les pays de l'Est et une intégration plus poussée à l'ensemble du dispositif atlantique — tout en préservant les possibilités d'action autonome de la bourgeoisie française et ses marges de négociation à l'égard de ses concurrents. Charles Hernu avoue cyniquement son objectif :

« La France entend préserver son libre arbitre, refuser certains automatismes, se ménager une capacité de jugement ; en somme, préserver un espace de liberté. Maintenir des troupes en Allemagne à un niveau plus que symbolique, faire en sorte que nos forces soient en mesure de combattre aux côtés des alliés ; oui, car cela ajoute à la dissuasion. Mais nous devons rester en deçà d'un engagement permanent qui pourrait nous entraîner à subir une stratégie qui n'est pas la nôtre (15). »

La réorientation à l'œuvre comprend trois volets.

Premier volet, la modification de la doctrine stratégique de la France. Il s'agit, nous l'avons vu, sans replacer le corps de bataille français sous le commandement intégré de l'OTAN, de le remanier et de le rééquiper, de sorte qu'il puisse s'inscrire efficacement dans le dispositif impérialiste.

Second volet, un formidable effort de surarmement. En période de crise, la production d'engins de guerre constitue, pour les possédants, un véritable débouché de substitution. La loi de programmation militaire pour les cinq prochaines années, en augmentant de 6 % annuellement les dépenses militaires, répond à cet objectif.

Troisième volet, étroitement lié au précédent, le déclenchement d'une offensive en faveur d'un « ensemble de défense européenne ». Il s'agit moins, face au « désengagement » progressif possible des Etats-Unis, de proposer un « parapluie » français — forcément peu crédible — pour l'Europe, que de relancer la coopération militaire entre les Etats du vieux continent. Car le capital français dispose, dans ce domaine, d'atouts non négligeables. Il possède une force de frappe indépendante ; son industrie d'armement vient au troisième rang mondial ; il n'est

pas confronté à un mouvement antiguerre aussi puissant que celui qui déferle dans les autres capitales européennes. Il peut donc jouer objectivement un rôle déterminant dans la relance d'une politique commune de défense, pour peu qu'il harmonise ses orientations stratégiques avec celles de ses alliés. Condition qui, on l'a vu, est en cours de réalisation. De surcroît, ce dessein permet à Paris de conforter sa position — et d'être moins exposé à un marchandage entre les deux blocs — au moment où le Kremlin propose d'inclure l'armement nucléaire dans la négociation de Genève sur les euromissiles.

Nos gouvernants cherchent tout d'abord à réactiver l'Union de l'Europe occidentale (UEO), cet organisme créé en 1954 à l'initiative de Mendès-France et qui réunit la France, la Belgique, la RFA, le Luxembourg, l'Italie, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne. Dès le lendemain de la victoire de mai et juin 1981, Georges Lemoine, l'ancien secrétaire d'Etat à la Défense, expliquait :

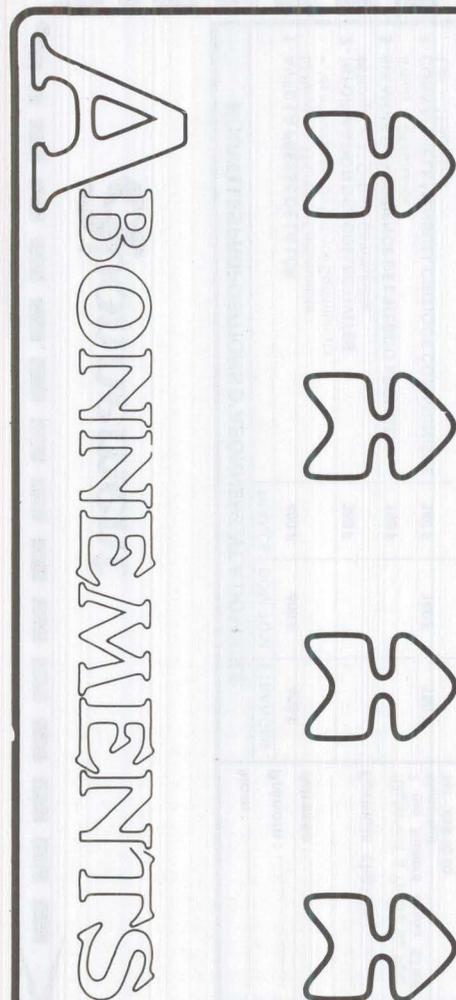
« Je crois que nous avons toujours eu conscience, en France, (...) que l'UEO devait permettre de faire en sorte que l'Europe, dans un certain périmètre, ne soit pas tout à fait absente des rapports qui devaient exister, rapports tant de force que diplomatiques, entre les deux super-grands (16). »

En second lieu, ils s'efforcent de donner un nouveau souffle aux projets de coopération d'armements. Au stade actuel, cette perspective dépend principalement d'une amélioration de la coopération avec l'Allemagne fédérale. Première puissance économique du vieux continent, celle-ci est aussi la principale réserve de forces conventionnelles (avec 50 % des unités terrestres, 50 % de la DCA et 30 % de l'aviation dont dispose l'OTAN en Europe). La RFA est donc un partenaire obligé de toute initiative sur le marché des engins de mort. On comprend l'insistance avec laquelle Jean-Yves Le Drian, rapporteur socialiste du budget de la Défense à l'Assemblée, évoque l'hypothèse d'un « accord de défense franco-allemand où l'Allemagne investirait essentiellement sur ses forces classiques tout en se mettant sous la protection du parapluie nucléaire français qu'elle contribuerait à financer (17) ». De premiers jalons ont déjà été posés dans cette voie, notamment la création d'une commission spéciale, à un très haut niveau, sur les questions militaires et stratégiques.

Redéploiement de l'industrie d'armement

Ce troisième volet de la réorientation française répond également aux problèmes actuels de notre industrie d'armement. Cette dernière a connu un essor considérable grâce au développement de ses exportations en direction du tiers monde. En 1980, la France réalisait 79 % de ses ventes d'armes à l'étranger auprès des pays du Moyen-Orient et du

15. « Politique internationale », été 1982.
16. « Le Matin », 27 novembre 1981.
17. « Libération », 22-23 janvier 1983.



Maghreb. Aujourd'hui, pourtant, l'euphorie n'est plus de mise pour les trusts français. Si les statistiques affichent toujours une progression des transactions dans ce secteur (+ 23 % en 1982), celles-ci s'opèrent le plus souvent avec des pays surendettés. Ce qui en multiplie les risques. Parallèlement, l'approfondissement de la récession provoque une contraction du volume du commerce mondial, qui commence à toucher ce secteur. La concurrence se fait de plus en plus vive avec les groupes américains. De nouveaux Etats (Brésil, Israël, Corée, etc.) se montrent plus actifs sur le marché international.

Les entreprises publiques et privées doivent rapidement trouver de nouveaux créneaux, comme l'explique fort bien le Centre de recherches en économie industrielle (CREI) :

« L'industrie française d'armement ne pourra survivre qu'en s'appuyant sur des débouchés suffisamment larges que les seuls besoins nationaux ne pourront suffire à lui assurer. (...) Dans la perspective d'une réorientation de ses exportations, c'est peut-être en s'intégrant à une industrie européenne d'armement, qui reste entièrement à construire, que l'industrie française pourra trouver un "marché intérieur" d'une taille suffisante (18). »

Tel est donc, dans ce domaine essentiel, le bilan de deux ans d'action gouvernementale. Nombreux sont les militants socialistes, communistes ou syndicalistes, qui en discernent les tristes conséquences. En participant activement à l'effort de militarisation des classes dominantes, en calquant son attitude envers l'URSS sur celle de Washington, le pouvoir encourage un climat qui n'est pas sans rappeler la guerre froide. Il légitime ainsi les plans de ce « parti de la guerre » que Mitterrand lui-même dénonçait avant son arrivée aux affaires (19) et qui menace l'humanité d'un véritable holocauste. En outre, il

coupe la gauche française d'un mouvement antiguerre qui catalyse les aspirations à la paix et au socialisme de millions de jeunes et de travailleurs de ce côté du rideau de fer. Il heurte les espoirs de tous ceux qui, le 10 mai 1981, ont chassé la droite et qui voient à présent les dépenses d'armement se développer massivement tandis qu'on leur demande de se serrer la ceinture.

Certes, le PS et le PC n'adoptent pas exactement la même attitude. Dans son rapport au comité central de son parti, Georges Marchais saluait le mouvement antiguerre européen :

« Ne pas tout faire pour contribuer à développer ce mouvement alors que la course aux armements risque de déboucher sur un conflit nucléaire qui embraserait le monde ; que tant de richesses sont ainsi englouties à l'heure où des centaines de millions d'êtres humains souffrent de la faim et d'autres calamités que l'on est capable d'éviter ; ne pas participer à ce mouvement constituerait une faute impardonnable (20). »

Mais, tenue de respecter les devoirs de la solidarité gouvernementale, la direction du PCF doit avaler une nouvelle couleuvre. Elle cautionne la politique française de surarmement et elle se tait lorsque le Conseil des ministres décide de dégager 175 milliards supplémentaires à cet effet, ce qui représente 35 milliards de plus par an en moyenne, c'est-à-dire un peu plus de la moitié des ressources que Mauroy et Delors escomptent récupérer de leur plan de rigueur.

Non, décidément, aucune indulgence n'est possible envers la politique du gouvernement. C'est pourquoi il convient de redoubler d'effort pour construire, dans notre pays, une vaste mobilisation contre le réarmement de l'impérialisme, y compris de l'impérialisme français.

25 avril 1983



18. « L'Industrie en France », Flammarion, 1983.

19. Dans « Ici et maintenant » (Fayard, 1980), Mitterrand dénonçait sous ces termes « un parti qui, supputant que l'URSS calera, accepte à l'avance de payer d'une guerre le prix d'une erreur de calcul ».

20. « L'Humanité », 21 avril 1983.

Abonnement

NOUVELLES PROPOSITIONS D'ABONNEMENT A DOMICILE

	FRANCE	DOM-TOM	ETRANGER
1-AVEC LA PRESSE DE LA CR 52 Rouge + 11 Critique Communiste + les n° hors série de Critique Communiste	400 F	400 F	450 F
2-INFORMATION DES COLLECTIVITES 48 Rouge + 11 Critique Communiste	350 F		
3-SIX MOIS D'EXPERIENCE DEL'HEBDO «ROUGE» 6 mois = 24 numéros	150 F		
4-CONNAITRE LE MENSUEL COMMUNISTE 1 an = 11 numéros	140 F	140 F	160 F
Nom : _____ Prénom : _____ Adresse : _____ Formule choisie : _____ Règlement à l'ordre de PEC 2 rue Richard Lenoir, 93108 Montreuil Tél. : 859 00 80			



PENTECÔTE 83

fête

**Ligue
Lutte Ouvrière Communiste
Révolutionnaire**

**Presles
(Val d'Oise)**

Nouvelles gratuites Pic de la Chapelle



21-22-23 mai

Fête commune Lutte ouvrière Ligue communiste révolutionnaire

Week-end de la Pentecôte
21-22-23 mai

Dans le prolongement de la campagne unitaire « La voix des travailleurs contre l'austérité », la LCR et Lutte ouvrière ont décidé d'organiser cette année une fête commune les 21, 22 et 23 mai prochains. Ce grand rassemblement national se tiendra en plein air dans la région parisienne, sur les terrains de Presles où Lutte ouvrière organisait sa fête les années précédentes. Dès-à-présent, les bons de participation sont en vente auprès des militants de Lutte ouvrière et de la LCR

A Presles (dans la région parisienne)

**Des centaines de stands
des dizaines de forums-débats
du spectacle.**

N° 24 avril/mai 83 15 F

cahiers du féminisme

FRANCE :

La loi antisexiste

IRLANDE :

Référendum
pour le droit
du foetus

SALVADOR :

La résistance
des Salvadoriennes
contre la dictature



dossier

**Politique
familiale**

Vient
de paraître

La librairie *La Brèche*

9, rue de Tunis
75011 Paris
M° Nation



Critique Communiste

Revue mensuelle de la LCR éditée par la société P-E-C
Rédaction et administration : 2, rue Richard-Lenoir, 93 100 Montreuil-Sous-Bois,
859 00 80.

Directeur de la publication : Robert March. Imprimerie Rotographie.
ISSN — 0298 — 2068 N° CP: 56 551